

GRAFFICI



COMMENT SE PORTE NOTRE SPORT NATIONAL?

FÉVRIER 2024



Photo : Jean-Philippe Thibault

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

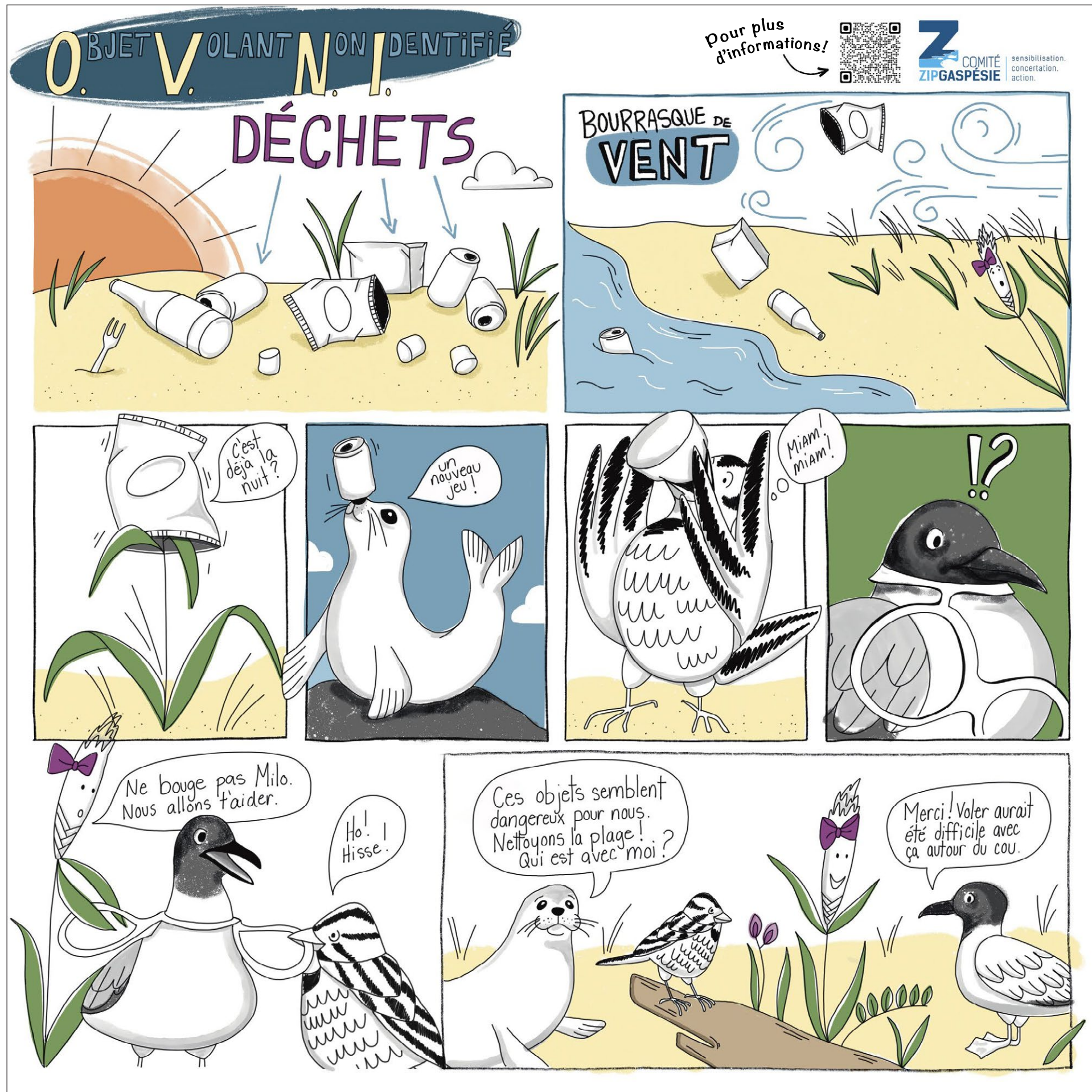
La Gaspésie sous claims

PORTRAIT

Frédéric Côté, le scientifique social

CULTURE

Un éloge à la neurodiversité, signé Éli Laliberté



Pour plus d'informations!   sensibilisation, concertation, action.

Distribution d'électricité par le secteur privé : et si le gouvernement québécois consultait le public?



GILLES GAGNÉ
ÉDITORIALISTE

À la mi-janvier, un reportage de Radio-Canada a mis en lumière l'imminence du dépôt d'un projet de loi qui accordera au secteur privé la possibilité, non seulement de produire de l'électricité, mais de la vendre à un consommateur privé, venant essentiellement de la grande industrie.

Le producteur et le grand consommateur éviteraient ainsi que l'énergie soit confiée à l'entreprise publique Hydro-Québec à des fins de distribution. On peut deviner que dans le modèle de projet de loi sur lequel travaille le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, le réseau d'Hydro-Québec pourrait parfois être utilisé comme lien entre le producteur et le consommateur.

L'électricité a été nationalisée au Québec le 1^{er} mai 1963, à partir d'un mandat soumis au vote populaire du 14 novembre 1962, lors d'une élection déclenchée prématurément par le gouvernement libéral de Jean Lesage, puisqu'élus seulement deux ans auparavant. L'enjeu avait été jugé suffisamment crucial par Lesage et son ministre des Richesses naturelles, le Gaspésien René Lévesque, pour que l'élection constitue un référendum sur la nationalisation de la production et de la distribution d'électricité.

Créée en 1944, Hydro-Québec allait désormais jouer un rôle déterminant dans notre avenir économique en raison de l'élan que le gouvernement Lesage, et les gouvernements subséquents, allaient donner à la production et à la distribution d'énergie. Il faut dire qu'au début des années 1960, certaines parties du Québec étaient fort mal desservies par le secteur privé, en raison d'un réseau déficient et de tarifs exorbitants.

Malgré la nationalisation, certains producteurs d'électricité, qu'on pense à ce qui s'appelaient alors Alcan, maintenant Rio Tinto Alcan, ont pu conserver leurs barrages, au Saguenay par exemple. Cette exemption avait été basée sur le fait qu'Alcan était une firme canadienne, créant de l'emploi au Saguenay et utilisant l'énergie pour la production d'aluminium.

Et le public dans tout ça?

Depuis 60 ans, quelques projets de production d'électricité ont échappé à Hydro-Québec, notamment dans des cas de remise sur pied de certains vieux barrages. La distribution a toutefois été essentiellement confiée à la société publique. Les parcs éoliens érigés depuis 25 ans sont aussi la propriété de compagnies privées, mais leur énergie est vendue directement à Hydro-Québec à des fins de distribution sur le réseau.

Le projet de loi présentement concocté par le ministre Fitzgibbon déboucherait sur un retour au modèle pré-1962, sans qu'on en connaisse l'ampleur par contre, sans vaste avec quelques exceptions qu'il sera plus facile d'analyser quand son

libellé sera connu.

La grande différence entre le parcours de 1962-1963 et le parcours actuel, c'est que le modèle Fitzgibbon, ce champion des raccourcis, escamote toute consultation publique. Il n'en a pas été du tout question lors de la campagne électorale de 2022!

Ce n'est pas très surprenant quand on regarde la façon d'agir du gouvernement de la Coalition avenir Québec, qui a adopté le projet de loi 15, modifiant la gestion du gigantesque système de santé, après quelques dizaines d'heures de débat en commission parlementaire.

Que dire du projet Northvolt, à propos duquel le gouvernement a pensé que c'était une bonne idée de le soustraire à un examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, en changeant d'avance les règles pour favoriser ce court-circuit?

Nous sommes en présence d'un gouvernement qui consulte peu, comme dans le cas du projet de loi 15, ou mal, dans le cas du caribou montagnard, parce qu'il s'agissait de gagner du temps au lieu de faire respecter des avis d'experts qui devraient être appliqués depuis des années. On voit aussi un gouvernement qui ne consulte pas du tout, comme dans ce qui pointe à l'horizon en matière de distribution d'énergie. Le projet de loi sera soumis en commission parlementaire, mais ce n'est pas une vaste consultation sur un enjeu fondamental, ça!

Le cheminement du gouvernement de François Legault est du reste difficile à suivre en matière d'énergie. Le premier ministre lui-même a démonstré l'énergie éolienne pendant les 28 premiers mois de son premier mandat, avant de voir la lumière en février 2021 par le biais de l'approbation du projet Apuiat, sur la Côte-Nord.

M. Legault est passé de chantre du passage à tabac de l'énergie éolienne à défenseur débridé de toutes les formes de production quand il a réalisé que les surplus d'électricité, desquels il parlait constamment lors des campagnes électorales de 2014 et de 2018, n'existaient pas.

Une consultation est nécessaire

À l'occasion d'une contorsion qu'il s'est lui-même imposé en raison d'une très mauvaise lecture du contexte énergétique, le gouvernement Legault est pris entre sa volonté de faire du Québec la « batterie de l'Amérique du Nord », et l'absence d'une marge de manœuvre pour y arriver.

On dirait qu'il tente de s'en sortir en concentrant ses efforts sur la production de batteries plutôt qu'une production incontrôlée d'électricité, ce qui serait une utopie. Le boys' club qui mène ce gouvernement voit tout de même la nécessité de hausser la production québécoise d'énergie, même s'il semble abaisser son ambition initiale.

Avant tout dépôt « du projet de loi Fitzgibbon », il faut notamment répondre aux questions suivantes. Jusqu'où veut-on se rendre en matière de production d'énergie? Pourquoi ne met-on pas en branle au plus coupant une vaste politique d'économie d'électricité, alors que nos maisons et nos édifices

sont souvent des passoires? Vers quelles sources d'énergie devons-nous concentrer nos efforts? Comment allons-nous déployer nos choix dans le temps?

La question concerne la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, du point de vue citoyen, parce que nous avons le droit d'être consultés. De plus, nous vivons dans une région productrice d'énergie depuis maintenant 25 ans, en vertu de l'apparition de parcs éoliens dans le paysage. Ce paysage risque d'ailleurs de changer si le gouvernement Legault pèse sur l'accélérateur.

Une telle consultation prend du temps à organiser et nécessite une logistique pour la tenue de rencontres, sans compter la rédaction d'un rapport.

Il reste encore 30 mois avant la campagne électorale de 2026. L'exercice de consultation est réalisable. Il devrait être obligatoire pour un enjeu aussi déterminant que l'énergie dans un Québec qui en produit beaucoup.

Si le gouvernement Legault refuse de faire un pas de côté parce que l'exercice de consultation lui semble trop compliqué et ambitieux pour être tenu d'ici l'été 2026, il pourrait bien se retrouver sur les banquettes de l'opposition après le prochain scrutin.

François Legault, dont le gouvernement a vécu une année de misère en 2023 au point qu'il a demandé une boussole, avec une pointe d'ironie, à la conclusion de la session d'automne, a une occasion de montrer qu'il respecte suffisamment les Québécois pour initier une consultation globale, une vraie, sur ce que la population souhaite en matière d'énergie.

Pourquoi pas une élection référendaire en 2026 sur une stratégie énergétique claire? La dépouille de René Lévesque pourrait bien tourbillonner dans sa tombe si les Québécois ne sont pas consultés.

Pour ne rien manquer, visitez régulièrement les sites web des médias.

Et surtout, votre média préféré!



GRAFFICI
L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

Frédéric Côté : le scientifique social

GASPÉ | « Je me sens parfois un peu comme un imposteur, lance avec humilité Frédéric Côté, le directeur général du centre de recherche appliquée en énergies renouvelables Nergica, sachant que *GRAFFICI* le contacte dans le cadre de sa série de portraits de scientifiques gaspésiens. Mais je me suis toujours perçu comme un scientifique de sciences sociales! »



Frédéric Côté prenant la parole devant des membres de la Chambre de commerce de La Côte-de-Gaspé et des gens d'affaires partenaires de la SADC de Gaspé, lors du déjeuner de la rentrée 2024.

Photo: Chambre de commerce de La Côte-de-Gaspé et SADC de Gaspé, Geneviève Carrière-Rillon



OLIVIER BÉLAND-CÔTÉ
JOURNALISTE

Effectivement, le cheminement scolaire de Frédéric Côté, titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles et d'une maîtrise en administration des affaires, diffère du trajet académique au bout duquel se trouve normalement le titre de scientifique, selon l'acception usuelle du terme le rattachant au domaine des sciences naturelles. « Par contre, j'ai toujours été curieux et eu des intérêts divers, notamment pour l'actualité scientifique », précise l'homme originaire de Rivière-au-Renard.

Le titre, sur le plan professionnel celui-là, qu'il porte depuis maintenant 15 ans, à la tête de l'organisme auparavant connu sous le nom de TechnoCentre éolien, témoigne cependant de la crédibilité qu'il a pu se forger au sein d'un secteur qui se déploie au rythme du développement des connaissances scientifiques. « L'éolien est maintenant au cœur de la stratégie d'Hydro-Québec, affirme fièrement le gestionnaire. Au fil des ans, on voit qu'on a été chercher nos lettres de noblesse. Et ça, ça repose sur la vision et l'engagement de gens qui avaient à cœur cette filière. »

Du secteur manufacturier à l'énergie éolienne

Retour en 2009. Après une dizaine d'années à l'extérieur de la région, années pendant lesquelles il œuvre notamment en relations de travail dans différentes industries du secteur manufacturier, Frédéric Côté rentre au bercail avec l'envie de contribuer à l'économie de son coin de pays. Jeune trentaine, mais fort d'un parcours professionnel éclectique et stimulant, il prend les rênes d'un organisme qui cherche alors toujours à prendre racine dans le secteur énergétique. « Ce qui m'a amené là, c'est vraiment le volet développement de filière, c'est aussi de soutenir les entreprises et de travailler à dynamiser l'économie de la région autour des énergies renouvelables, expose-t-il. Et je suis arrivé à un moment charnière. »

À l'époque, le principal intéressé explique que le TechnoCentre éolien avait besoin d'un coup de pouce pour se replacer et mettre en œuvre d'importants projets, dont l'acquisition d'éoliennes qui allaient être installées

sur un site de recherche situé à Rivière-au-Renard, des infrastructures « grandeur nature » implantées en climat froid et en terrain complexe par un centre de recherche, cas unique en Amérique. « [Le site de recherche] a permis une collaboration avec le turbinier Senvion, expose Frédéric Côté. Ça a été notre véhicule pour se positionner dans l'éolien en climat froid, dans les années 2010-2013. »

De l'éolien aux énergies renouvelables et...la transition énergétique

Nécessairement, l'organisme affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles intègre les réalités climatiques de la région dans l'offre qu'il propose, en leurs termes, aux producteurs (les entreprises qui exploitent les parcs éoliens, par exemple), aux innovateurs, soit les entreprises qui développent des biens et services pour les producteurs, comme les fabricants d'éoliennes ou de systèmes de dégivrage, de même qu'aux utilisateurs.

« Essentiellement, les organisations qui veulent faire des projets d'énergies renouvelables, mais dont ce n'est pas leur mission première, comme par exemple les communautés autochtones et les municipalités, expose Frédéric Côté. On les accompagne donc dans leurs projets de transition énergétique. »

D'abord interpellé pour l'implantation de l'énergie éolienne en tant que moteur économique de la région, le centre de recherche ajoute au fil du temps des cordes à son arc, notamment en ce qui a trait à l'énergie solaire et au stockage par batteries. En 2018, le programme de recherche Opten (pour Optimisation des énergies nouvelles) est mis sur pied afin de développer des solutions technologiques optimisant l'approvisionnement énergétique dans les communautés hors réseaux.

La même année, le TechnoCentre éolien change de nom pour Nergica. « Avec les projets comme Opten, notamment, c'était assez clair qu'on ne travaillait plus uniquement en éolien, raconte le directeur général. C'était aussi assez clair que nos clients ne faisaient plus seulement des projets éoliens, mais aussi des projets solaires en Ontario, en Alberta et aux États-Unis. On voyait bien la tendance de l'industrie qui allait de plus en plus vers une convergence des différentes filières. »

Cette diversification, de l'éolien aux énergies renouvelables, puis des énergies

renouvelables à la transition énergétique, se traduit de même par la création de l'escouade énergie du Réseau des CCTT (les centres collégiaux de transfert de technologie, dont Nergica fait partie) qui a comme objectif d'aider les entreprises du Québec à réduire leur empreinte carbone. « On est 22 centres collégiaux de transfert de technologie sur 59 qui ont uni leurs forces et mis en commun leur expertise et leurs équipements au profit de la transition énergétique », précise Frédéric Côté, qui d'ailleurs préside le regroupement.

La résilience du judoka

La mission élargie de l'organisme témoigne certes de sa pertinence dans la lutte au réchauffement climatique. Un contexte particulier qui exige d'avoir nécessairement une vision à long terme. « J'ai toujours en tête un horizon de 12, 36 ou 60 mois, révèle celui qui a été retenu parmi les leaders les plus influents de l'industrie éolienne par la revue *Windpower Monthly*. Je suis toujours en train de me projeter dans le temps, de voir quelles sont les tendances et les défis de l'industrie, afin que l'organisation soit pérenne. »

Si le centre de recherche occupe aujourd'hui une position enviable, Frédéric Côté admet avoir traversé une période difficile, et ce, lorsque le choix de l'éolien comme source d'énergie a été vivement remis en question, à la fin des années 2010. « Durant toutes ces années [à la tête de Nergica], il y a une seule journée où j'ai mis un genou à terre, où j'ai eu un moment de découragement, relate-t-il, faisant référence à une entrevue où l'interlocuteur sous-entend la fin de l'éolien et la fermeture prochaine du centre. Mais ça n'a

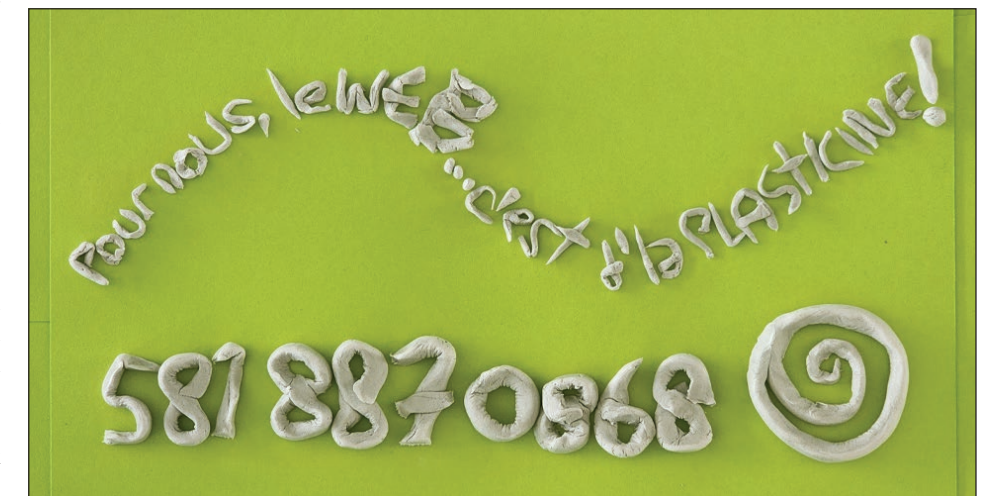
pas duré longtemps, je savais que le Québec ne pouvait se passer de cette industrie-là indéfiniment. »

À l'image du judoka qui se relève après une chute au sol – il a pratiqué ce sport pendant plusieurs années, participant entre autres à des compétitions de niveau national – l'équipe de Nergica s'est remise au travail. « L'adversité des fois, ça motive à mettre plus d'efforts, soutient l'homme aujourd'hui âgé de 46 ans. Comme au judo, dans les difficultés, on se retrouve les manches et on va relever le défi. C'est un peu cette mentalité-là, cette discipline et cette éthique que j'essaie de porter. »

Une belle richesse

Discipliné et visionnaire, Frédéric Côté, épaulé de son équipe de chercheurs, lorgne désormais du côté de l'hydrogène et de l'éolien extracôtier. « C'est vraiment là-dessus qu'on travaille actuellement et je prédis qu'il va y avoir un jour de la production d'hydrogène en Gaspésie, affirme le gestionnaire. Pour l'éolien extracôtier, on sait que la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve ont vraiment de l'intérêt pour le développer et on a la chance d'avoir à Gaspé une usine dédiée aux pales pour les éoliennes en mer. On présentera prochainement des partenariats qu'on est en train de mettre en place. »

Composée d'une quarantaine d'employés, notamment des chercheurs issus des sciences naturelles et de l'ingénierie, l'équipe de Nergica peut de plus en plus compter sur les efforts d'individus en provenance de l'extérieur du pays. « Ce qui a permis à Nergica de grandir dans les dernières années, ce sont les gens qui arrivent de l'immigration, qui sont venus au



Québec pour faire leur maîtrise ou leur doctorat et qui après viennent travailler chez nous et contribuent à développer notre expertise, signale Frédéric Côté. C'est une belle richesse dont je suis bien fier. »

Quelque chose de plus grand

Ce sentiment de fierté, le directeur général de l'organisme gaspésien l'exprime à plus d'une reprise lors de notre entretien d'un peu plus d'une heure. Fierté, certes, vis-à-vis du travail accompli par son équipe, mais également par rapport aux progrès de l'industrie, notamment sur le plan de l'acceptabilité sociale. « L'industrie a été en mesure de recevoir certaines critiques qui étaient justifiées, observe Frédéric Côté. Je peux témoigner que les pratiques et les façons de faire se sont améliorées, et c'est une évolution qui me rend fier. »

Et puis, il y a le mot « choyé », mentionné lui aussi plus d'une fois. « Je dis souvent que je suis choyé, que j'ai une des plus belles *jobs* qu'on peut espérer, c'est-à-dire d'être impliqué avec des gens engagés dans une mission qui est de contribuer à la lutte aux changements climatiques, confie-t-il, manifestement reconnaissant. J'ai le sentiment de contribuer à quelque chose qui est plus grand que nous. »



Nergica a organisé le plus récent colloque sur les énergies renouvelables, événement qui a eu lieu à Matane en juin 2023. Frédéric Côté, à gauche, y échangeait avec Alexandre Boulay, qui est à la tête de l'éolien extracôtier chez LM Wind Power, en marge d'une conférence sur ce sujet

Photo: Nergica

La conciliation du territoire face au boom des claims miniers: le cas de la Gaspésie

HAUTE-GASPÉSIE | Le 16 décembre, je skiais dans la cuve du mont Albert dans le massif des monts Chic-Chocs. Sous les moins 15 degrés, il ventait fort et j'avais froid aux doigts. Les cimes étaient si lumineuses qu'on oubliait quasiment que le soleil de décembre n'allait jamais monter assez haut pour nous réchauffer.



JULIE REID FORGET

CHRONIQUEUSE

La veille, un journaliste m'avait appelée pour comprendre la situation des claims miniers en Outaouais. Par curiosité, j'avais regardé la région gaspésienne sur la carte de gestion des titres miniers¹. Je suis donc allée skier sachant que, juste au sud, dans la réserve faunique des Chic-Chocs, Vision Lithium détenait plus de 200 claims d'une surface totale de 112 km² sur le Dôme Lemieux où y gisent plomb, zinc et cuivre.

Le boom des claims miniers: pourquoi?

En 2022, un claim sur sept a fait l'objet de travaux d'exploration² et très rares sont ceux qui deviendront une mine, suggérant de ne pas s'inquiéter outre mesure. Néanmoins, en date du 30 juin 2023, il y avait en Gaspésie plus de 4700 claims couvrant 2600 km², soit trois fois plus qu'en 2019. C'est trois fois la taille du parc national de la Gaspésie³ et 13 % de l'ensemble de la superficie de la Gaspésie. Ce n'est pas banal (voir les pages Repère en 12 et 13).

L'industrie minière est cyclique: il y a des phases d'expansion et de contraction qui rééquilibrent l'offre avec la demande, assez intercalées puisque c'est long développer une mine. Le cycle actuel semble différent. Avec une classe moyenne grandissante issue des pays nouvellement riches et une économie numérique, plusieurs économistes croient que les prix des minéraux resteront élevés pendant plusieurs années.



Plus de 20 ans après la fermeture de la fonderie, en 2002, le projet de Métaux Osisko pour la relance du cuivre à Murdochville est le plus avancé en Gaspésie.

Photo: Gino Boucher

Le Conseil Régional de l'Environnement fait peau neuve !

Après plusieurs années de travail conjoint avec les Îles-de-la-Madeleine, qui ont formé dans les derniers mois un nouveau Conseil régional spécifique pour leur archipel, le CREGIM devient désormais le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et arbore un nouveau logo :



La feuille verte au centre représente la richesse du milieu naturel de la Gaspésie et la goutte bleue symbolise l'abondance d'eau à l'intérieur de la péninsule ainsi que l'eau marine qui l'entoure.

Pour nous contacter :

(418) 534-4498

506 Route 132 Est,
Bonaventure

info@cregaspésie.org

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE (RGMRA B)

AVIS PUBLIC D'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT
ARTICLES 468.38 LCV ET 607 CM

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE :

Shigawake	Saint-Siméon	Escuminac
Saint-Godefroi	Caplan	Pointe-à-la-Croix
Hope Town	Saint-Alphonse	Ristigouche-Partie-Sud-Est
Canton de Hope	New Richmond	Saint-André-de-Restigouche
Paspébiac	Cascapédia-Saint-Jules	Matapédia
New Carlisle	Maria	Saint-Alexis-de-Matapédia
Bonaventure	Carleton-sur-Mer	Saint-François-d'Assise
Saint-Elzéar	Nouvelle	L'Ascension-de-Patapédia

Prenez avis, que lors d'une séance ordinaire du conseil des représentants de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA B), tenue le 23 novembre 2023, la Régie a adopté le règlement no. 2023-02 décrétant une dépense n'excédant pas 3 885 439 \$ et un emprunt du même montant pour la construction de la cellule d'enfouissement technique no. 5 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse et le recouvrement final.

Tout contribuable des municipalités identifiées dans l'entête du présent avis peut s'opposer à l'approbation du règlement par la Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation en transmettant à cette dernière son opposition écrite au cours de la période de trente (30) jours qui suit la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec

Centre de gestion documentaire et du Registraire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (QC) G1R 4J3

Le règlement peut être consulté au bureau du siège social de la régie, situé au 51, rue Notre-Dame à New-Carlisle et sur les sites Internet des MRC Avignon et Bonaventure.

Donné à New-Carlisle, ce 12^e jour du mois de janvier 2024.

Antoine Audet Secrétaire-Trésorier de la RGMRA B



Photo: Musée de la Gaspésie - Collection du Centre d'archives de la Gaspésie / Série Candego Mines Ltd.

Si la mine de cuivre de Murdochville est la plus connue, moins se souviennent de la Candego Mines Limited, en opération de 1945 à 1954 au sud-ouest de Marsouï, et qui exploitait du plomb, du zinc et de l'argent à destination du New Jersey et des Pays-Bas.

L'impression de soudaineté de cette croissance minière s'explique, en partie, par le désir de plusieurs pays d'accélérer la décarbonation de l'économie face à l'urgence climatique, et en raison de cette guerre en Ukraine qui rend les minéraux russes et chinois moins accessibles pour les occidentaux.

C'est dans ce contexte que s'est intensifiée la prospection du sous-sol québécois. C'est encore plus vrai pour ces minéraux nécessaires à la transition énergétique⁴, surtout, en ordre d'importance: le lithium, le graphite, le cobalt, l'indium, le vanadium, mais aussi, dans une moindre mesure, certains minerais à usages multiples comme le nickel, l'argent, le plomb et le cuivre⁵.

La tradition britannique du libre accès au sous-sol est-elle toujours éthique?

Au lendemain de cette superbe journée de ski, j'avais prévu aller faire une virée à Forillon, Gaspé et Percé sous la neige. Malheureusement, les villages côtiers gaspésiens n'étaient toujours pas enneigés. En faisant la route entre Gaspé et Percé, je m'arrête à cette halte municipale en montant juste après Coin-du-Banc. J'y admire les longs glaçons tombant de la falaise. C'est ce qui restait de l'hiver en ce décembre trop chaud.

Rendue à Percé, je m'installe à la micro-brasserie Pit Caribou. Je regarde à nouveau

la carte des titres miniers pour m'apercevoir que cette falaise que je venais d'admirer avait été *claimée* par Contigo Resources pour du vanadium, un de ces minéraux critiques et stratégiques (MCS), expression utilisée pour qualifier ces minéraux importants et difficiles à obtenir, que Québec a rebaptisé « minéraux d'avenir ». Il y avait toutefois un territoire incompatible à l'activité minière en vigueur aussi au même endroit.

La *Loi sur les mines* du Québec, comme pour le reste du pays, s'inspire de la tradition britannique du libre accès au sous-sol. Elle est aujourd'hui remise en question partout dans le monde, surtout par les peuples autochtones qui la considèrent profondément coloniale. La *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, promulguée par le gouvernement canadien le 21 juin 2021, n'est pas vraiment compatible avec la *Loi sur les mines*⁶, surtout sur le plan du libre accès du sous-sol, sans consentement préalable, libre et éclairé, un principe au coeur des droits des peuples autochtones de cette Déclaration⁷.

Outre les peuples autochtones, les gouvernements de proximité se demandent aussi pour quoi ils ne sont pas consultés avant l'octroi d'un claim.

Le pouvoir des MRC : délimiter un territoire incompatible à l'activité minière

Les mines au Québec sont historiquement

loin des milieux habités. Elles ont même souvent été à l'origine de la création de certaines villes, voire région, comme l'Abitibi-Témiscamingue. Mais le boom actuel surprend certaines régions, plus au sud, où des communautés expriment ne pas aspirer à un avenir minier.

À la suite de la controversée mine Malartic impliquant plusieurs expropriations, un consensus s'est dégagé pour que le milieu municipal soit doté d'un nouveau pouvoir, celui de délimiter un territoire incompatible à l'activité minière (TIAM) visant surtout à protéger des lieux sensibles au pourtour du périmètre urbain.

Malgré cette avancée, certaines municipalités ont fait le constat qu'il n'était pas facile de faire accepter un TIAM par le gouvernement québécois hors des périmètres urbains. Elles doivent démontrer que l'activité sur ce territoire est d'intérêt pour la communauté, est difficilement déplaçable et que sa viabilité serait compromise par l'activité minière⁸. Les explorateurs miniers n'ont pas à faire cette démonstration en désignant leurs claims miniers sur une carte en ligne. Cette iniquité de la preuve est difficile à saisir.

Malgré ce pouvoir, certaines municipalités auront manqué la fenêtre pour enclencher un processus de TIAM avant le boom minier. C'est ainsi que plusieurs municipalités historiquement non minières ont été surprises,

causant des situations incroyables, comme celle de la Ville de Gatineau où les terres sous 800 propriétés ont fait l'objet de claims par un entrepreneur minier intéressé au phosphate⁹.

La conciliation des usages avant d'octroyer un titre de propriété

Même avec ce dispositif de TIAM, la *Loi sur les mines* semble encore poser un problème autant dans des régions désintéressées aux mines que dans des régions minières où certains effets cumulatifs commencent à peser lourd sur la biodiversité et la qualité de vie.

Ce qu'on oublie souvent de dire au sujet des claims est que la divisibilité entre le sous-sol et la surface est théorique, car la surface est très souvent nécessaire à l'extraction des minerais du sous-sol. C'est cette divisibilité qui permet au secteur extractif d'être le seul secteur à avoir un tel accès automatique aux terres publiques. L'autre élément important est le fait qu'à la fermeture d'une mine, les terres seront longtemps hypothéquées, ce qui empêche leur réutilisation pour d'autres activités.

En Gaspésie, ce privilège du sous-sol est exemplifié par l'autorisation de faire de l'exploration minière dans l'habitat du caribou, alors qu'on vient d'y interdire les coupes forestières. Cette décision est incohérente puisque ces activités sont tout aussi nuisibles.

Bien que ce ne soit que de la prospection, le claim donne une garantie de pouvoir explorer et donc d'espérer y faire une mine. C'est un titre de propriété en bonne et due forme, donc non révocable, à moins que les conditions de renouvellement du claim ne soient pas respectées.

En somme, ce dialogue au sujet du sous-sol québécois est aussi un dialogue sur la concurrence des usages sur les terres, que ce soit un nouveau développement villageois, une terre agricole, une aire protégée, un projet récréotouristique, des produits non ligneux, etc.

Des municipalités ont exprimé cet enjeu lors de la consultation sur le développement minier du ministère des Ressources naturelles et des Forêts en mai 2023.

Le secteur minier est peut-être un rêve inachevé pour certains Gaspésiens. Toutefois, la Gaspésie a changé depuis la fin de l'extraction du cuivre à Murdochville en 1999. Lorsqu'on regarde la carte, on pense à l'importance de la qualité de l'eau provenant des lacs de tête et des rivières des Monts Notre-Dame, là où se trouvent la majorité des claims. Lors de cette même consultation au printemps 2023, plusieurs organismes gaspésiens ont aussi exprimé leurs inquiétudes face à l'eau et la cohabitation avec les activités touristiques.

L'effet de la posture gouvernementale sur l'ambiance conflictuelle

Devant ce phénomène, la ministre Maïté Blanchette Vézina s'est engagée à la fin de l'année à ouvrir la *Loi sur les mines* pour clarifier les règles du jeu¹⁰.

Le gouvernement aura beaucoup à faire pour répondre aux préoccupations multiples, sans quoi on devra se préparer à vivre d'importants différends sur certains lieux de prospection minière. Celui-ci devra aussi repenser à sa position de promoteur du secteur. La proximité entre une industrie et le gouvernement comporte toujours un risque dans une démocratie capitaliste. Les citoyens doivent avoir confiance que le gouvernement saura analyser et gérer les enjeux environnementaux d'une mine pour que cette mine soit socialement plus acceptable. Le cas de la Fonderie Horne¹¹ est dramatique à cet égard: la santé publique « négociée » a fortement affecté la confiance citoyenne en ses institutions. L'autorisation récente du mégaprojet Northvolt¹² sans un examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est une autre action gouvernementale qui effrite la relation de confiance.

En plus des municipalités insatisfaites, certains citoyens sont mobilisés et démontrent

par l'absurde que leurs seuls moyens de défense contre cette posture gouvernementale est d'acheter eux-mêmes leurs sous-sols¹³.

Bref, la critique de la *Loi sur les mines* n'est plus marginale et est partagée maintenant par suffisamment d'institutions et d'individus qui réclament simplement la même démocratie au sujet du sous-sol, loin d'être divisible de sa surface.

Pour que la Gaspésie demeure magnifique: un nouveau cadre minier

Mon séjour à Gaspé tirait à sa fin. Je passe par Murdochville et je fais un arrêt à Mont-Louis. Je me demandais à quel point les élus et les citoyens de la Haute-Gaspésie savaient que leur arrière-pays était d'intérêt minier.

La Gaspésie est un territoire adoré des Québécois qui souhaitent la voir protégée et prospérer. La question appartient toutefois aux Gaspésiens: quel sera le bon équilibre entre les lieux visés par les prospecteurs miniers et les lieux valorisés par les entrepreneurs récréotouristiques?

Je suis de l'école de pensée qu'il y a des mines valant la peine d'être exploitées mais d'autres qu'il faut laisser tomber. Par ailleurs, l'objectif d'exportation doit être évalué sur le sacrifice territorial, si sa réhabilitation n'est pas possible. Il s'agit d'avoir un cadre

décisionnel permettant de savoir distinguer un bon projet minier d'un mauvais et de combien de projets avons-nous vraiment besoin.

L'ouverture de la *Loi sur les mines* sera un excellent moment pour réclamer des changements et pour le gouvernement, de se recentrer dans une position d'arbitrage. Devant la crise climatique où chaque terrain devient de plus en plus précieux, il est important d'y réfléchir avant l'octroi d'un claim.

Les MRC de la Gaspésie peuvent jouer un véritable rôle dans la conciliation territoriale avant que les claims ne repoussent davantage les autres secteurs économiques et les besoins de conservation.

1. Gestim.

2. Nature des travaux d'exploration déclarés en 2022.

3. Répartition des titres miniers d'exploration par région administrative du Québec 2019-2023.

4. La transition énergétique est le nom utilisé pour décrire le phénomène de remplacement de l'énergie fossile par de l'énergie renouvelable. Toutefois, les minerais nécessaires pour faire des batteries servant au stockage énergétique ne sont pas, eux, renouvelables.

5. Minerals for Climate Action: The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition, p. 73.

6. *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

7. D'ailleurs, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a donné raison à deux Premières Nations - Gitxaala et Ehattesaht - en matière d'obligation de consultation des autochtones avant l'octroi de claims, illustrant le défi du libre accès traditionnel. En février 2024, ce sera au tour de la Première Nation Anishinabé de Lac Barrière en Abitibi-Témiscamingue de porter à l'attention de la Cour supérieure ce même enjeu de la *Loi sur les mines* du Québec.

8. Aide-mémoire - Mise en œuvre de l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire consacrée à l'activité minière, Gouvernement du Québec 2021.

9. Mining claim 'boom' pits prospectors against public in suburban Gatineau | CBC News.

10. Course aux minéraux stratégiques: la ministre Blanchette Vézina veut ouvrir la Loi sur les mines pour le développement de la filière batterie, *Le Journal de Québec*, 5 octobre 2023.

11. La Fonderie Horne (Glencore) est la plus grande usine de recyclage de produits électriques en Amérique du Nord. Elle émet différents polluants dans l'air depuis son ouverture, mais c'est l'arsenic qui est au centre d'un contentieux de santé publique, dépassant les normes de 30 fois, sous autorisation du gouvernement du Québec.

12. Northvolt est une entreprise souhaitant construire une usine de batterie à St-Basile-le-Grand et McMasterville, un secteur industriel ayant bénéficié d'une modification réglementaire, soustrayant ainsi cette usine à l'examen du Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

13. Ils achètent des titres miniers pour repousser les prospecteurs, *Journal de Montréal*, 21 août 2023.

Corporation du Mont-Saint-Joseph : un OBNL qui met en valeur un riche patrimoine

Constituée en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL) depuis 1998, la Corporation de gestion et de mise en valeur du mont Saint-Joseph, à Carleton-sur-Mer, préserve et valorise le patrimoine culturel et naturel de ce site exceptionnel. Rencontre avec son directeur général, Olivier Côté-Vaillancourt.

EN QUOI LA CORPORATION SE DÉMARQUE-T-ELLE?

En tant qu'OBNL, la Corporation est sous la responsabilité d'un conseil d'administration formé de bénévoles. Selon Olivier, à titre d'OBNL, elle peut se consacrer à sa mission, sans être axée uniquement sur le profit. « Tout est réinjecté pour le développement social ou économique. » Le site se distingue en offrant « le plus haut sommet accessible par voie asphaltée au Québec. C'est intéressant pour le côté mobilité et pour apprécier la vue magnifique sur le patrimoine qui nous entoure, autant historique que culturel. » Les pistes de vélo de montagne, l'hébergement insolite et la chapelle comptent aussi parmi les attraits singuliers du lieu.

QU'EST-CE QUE LE SOUTIEN DE LA SADC VOUS A APPORTÉ?

Ces dernières années, la Corporation s'est dotée de nouvelles infrastructures comme des géodômes et un bâtiment d'accueil. Elle a obtenu un prêt à taux préférentiel de la SADC pour couvrir une partie des coûts, dans le contexte postpandémique. « Il y a eu une augmentation des coûts de matériaux et de construction, mentionne Olivier. Il fallait éponger ça pour mener le projet à bien. »

PARLEZ-NOUS D'UN « BON COUP » EN DÉVELOPPEMENT DURABLE.

« On s'inscrit dans plusieurs initiatives et démarches (ex. : en tourisme régénérateur) pour qu'après, dans notre gestion et planification, on puisse avoir de plus en plus de bons réflexes », affirme Olivier. Il mentionne aussi la mise en place de la navette reliant le camping, la plage et le sommet du mont, 7 fois par jour en été. « Ça réduit la pression des voitures autant dans la ville que sur la montagne. »

QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI SOUHAINTE SE LANCER EN AFFAIRES DANS LA BAIE-DES-CHALEURS?

« Écoute le milieu, implique-toi dans ton milieu et essaie de faire des partenariats », mentionne Olivier. Selon lui, pour maximiser les chances de succès, l'offre proposée doit répondre à un besoin réel du milieu.

**AVEC VOUS
POUR VOTRE
RÉUSSITE!**

**VOUS AVEZ UN PROJET?
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!**

sadcbc.ca

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

DE BAIE-DES-CHALEURS

La Corporation assure la pérennité et le développement du Parc régional du Mont-Saint-Joseph, qui offre notamment : des sentiers pédestres et de vélo de montagne, des géodômes et aiguilles (petits chalets), une chapelle citée patrimoniale et des belvédères à 555 m d'altitude, avec vue spectaculaire sur la Baie-des-Chaleurs.



© Lumi Photo

Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC



SOCIÉTÉ DE CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE

En 2024, la Société du chemin de fer de la Gaspésie continue son développement et nous en sommes fiers! De nombreux travaux seront réalisés afin de réhabiliter la voie ferrée jusqu'à Port-Daniel, dont l'arrivée est prévue en novembre 2024, et en 2026 pour atteindre Gaspé. Ce déploiement, qui offrira une diversification de l'offre auprès des entreprises, permettra de consolider l'économie de la région grâce au transport ferroviaire. Afin d'assurer la sécurité de tous, nous rappelons à la population l'importance d'être vigilante aux abords de la voie ferrée et d'éviter de circuler sur celle-ci.

Crédit photo : Lorence Toutant.

Une Gaspésie bien couverte de claims miniers

GILLES GAGNÉ

Depuis quelques années, le Québec vit une flambée d'acquisitions de claims miniers et de projets d'exploration minière. La Gaspésie ne fait donc pas exception à cette tendance, même si depuis quelques années, peu de ces projets se rendent au stade de travaux avancés d'exploration. La campagne que mène Métaux Osisko à Murdochville est de loin la plus importante tentative de trouver du minerai dans la péninsule depuis au moins 25 ans.

Un claim est un titre de propriété donnant le droit d'explorer le sous-sol, lequel appartient à l'État, même sous les terres privées.

Selon le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, il existe actuellement 23 projets d'exploration minière en Gaspésie. Certains sont très discrets, alors que le projet de Métaux Osisko visant à rouvrir la mine du mont Copper fait souvent la manchette depuis mars 2022.

GRAFFICI a retenu 14 projets afin de les placer sur une carte (voir pages 12 et 13). Malgré les efforts déployés pour tenter d'obtenir des détails à leur sujet, neuf projets demeurent insuffisamment documentés.

Toute recherche portant sur les claims miniers et effectuée auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) requiert d'ailleurs une solide dose de patience. Obtenir les renseignements par écrit prend

des jours et utiliser ses propres moyens, en consultant les cartes en ligne sur le site gouvernemental, nécessite de nombreux clics.

Tenter de parler à un fonctionnaire dans un délai raisonnable relève de l'exploit, si la requête est acceptée. Il faut obligatoirement passer par la direction des communications du MRNF à Québec. Quant à la difficulté de consulter en ligne, elle est compliquée du fait que le 17 janvier, sans avis, le MRNF a décidé de réviser son site de consultation GESTIM; il a été non disponible pour une durée indéterminée, puis rétabli le 26 janvier.

Pourtant, la déclaration de service à la clientèle du ministère, en principe un document phare d'évaluation de la qualité de ses services, stipule que le MRNF s'engage à se présenter clairement, à « vous servir avec courtoisie, en vous accordant toute l'attention requise », en utilisant « un langage accessible », en fournissant « des renseignements complets et clairs », en vous expliquant « les motifs appuyant ses décisions » tout en s'assurant que son personnel est compétent.

Cette décision de suspendre le site en ligne GESTIM est survenue alors que la ministre Maïté Blanchette Vézina prépare un projet de loi portant sur la *Loi sur les mines*. Ce projet de loi, qui pourrait être déposé entre la fin de février et la mi-mars, est notamment supposé

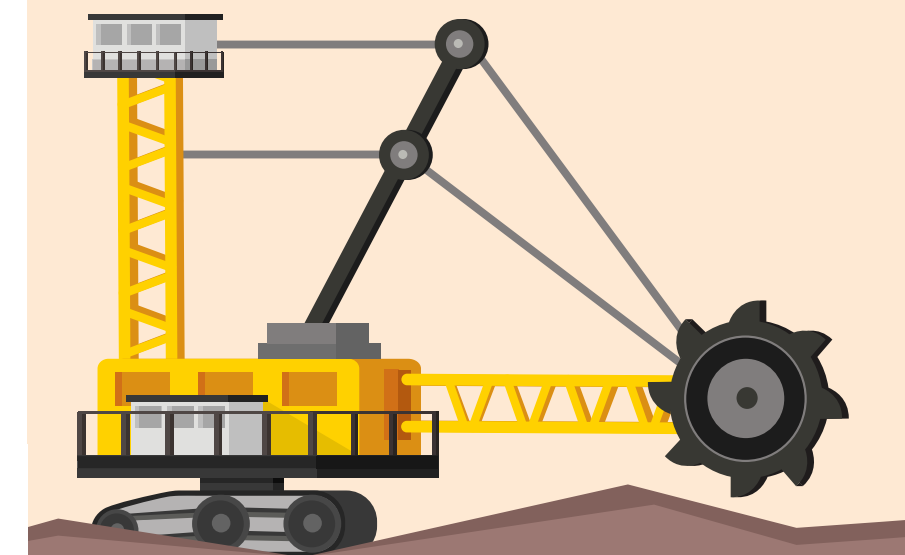
compliquer la vie des citoyens réservant des claims pour se protéger d'une activité minière éventuelle.

La carte des claims miniers présentée dans les deux pages suivantes sert de repère. Certains de ces claims, inactifs au sens de l'exploration en ce début de 2024, peuvent être activés demain matin, et ceux qui sont actifs peuvent aussi être abandonnés demain matin.

Selon les compilations annuelles du MRNF, en 2022, ce sont 15 % des secteurs couverts par des claims qui ont mené à de réels travaux d'exploration, qu'il s'agisse de levés sismiques ou de forages, par exemple. Quant à la proportion des claims qui deviendront éventuellement une mine, elle se situe à significativement moins de 1 %.

Un claim minier ne signifie donc pas qu'il fait l'objet d'un projet d'exploration.

L'État québécois détermine les conditions d'obtention ou de refus d'un claim ainsi que celles de son renouvellement. Un claim coûte environ 100\$. Le premier claim a une durée de trois ans et le renouvellement s'étend sur deux ans. Selon une grille tarifaire, le renouvellement requiert de démontrer un certain niveau d'exploration, sans quoi le renouvellement du claim en coûtera le double. Par exemple, si on doit y faire des travaux pour 1200\$, il en coûtera 2400\$ par claim si on a manqué à la condition d'y faire des travaux.



GRAFFICI

Graffici.ca | JOURNAL GRAFFICI | 418-368-7575

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nadia Leblond
administration@graffici.ca

CORÉDACTEURS EN CHEF

Gilles Gagné et Jean-Philippe Thibault
redaction@graffici.ca

CONSEILLÈRE PUBLICITAIRE

Sophie I. Gagnon
publicite@graffici.ca

DESIGNER GRAPHIQUE

Andréanne Martin Di Vergilio,
andreanne.dv.martin@gmail.com

MERCI AUX COLLABORATEURS ET BÉNÉVOLES:

Mimi Allard, Valérie Allard,
Marie Bernard, Marlyne Cyr,
Reine Degarie, Monique Frappier,
Michelle Landry et Patricia Poulin.

Centre d'action bénévole
Saint-Alphonse
Nouvelle

AMECO

Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2022 Bibliothèque et Archives Canada ISSN 1706-0273

1. Nom du projet : RONCEVEAUX
Compagnie : HPQ SILICON
Siège social : MONTRÉAL
MRC : AVIGNON
Minerai(s) : SILICE

2. Nom du projet : SAINTE-MARGUERITE
Compagnie : FANCAMP EXPLORATION LTD
Siège social : VANCOUVER
MRC : LA MATANIE
Minerai(s) : PAS DISPONIBLE

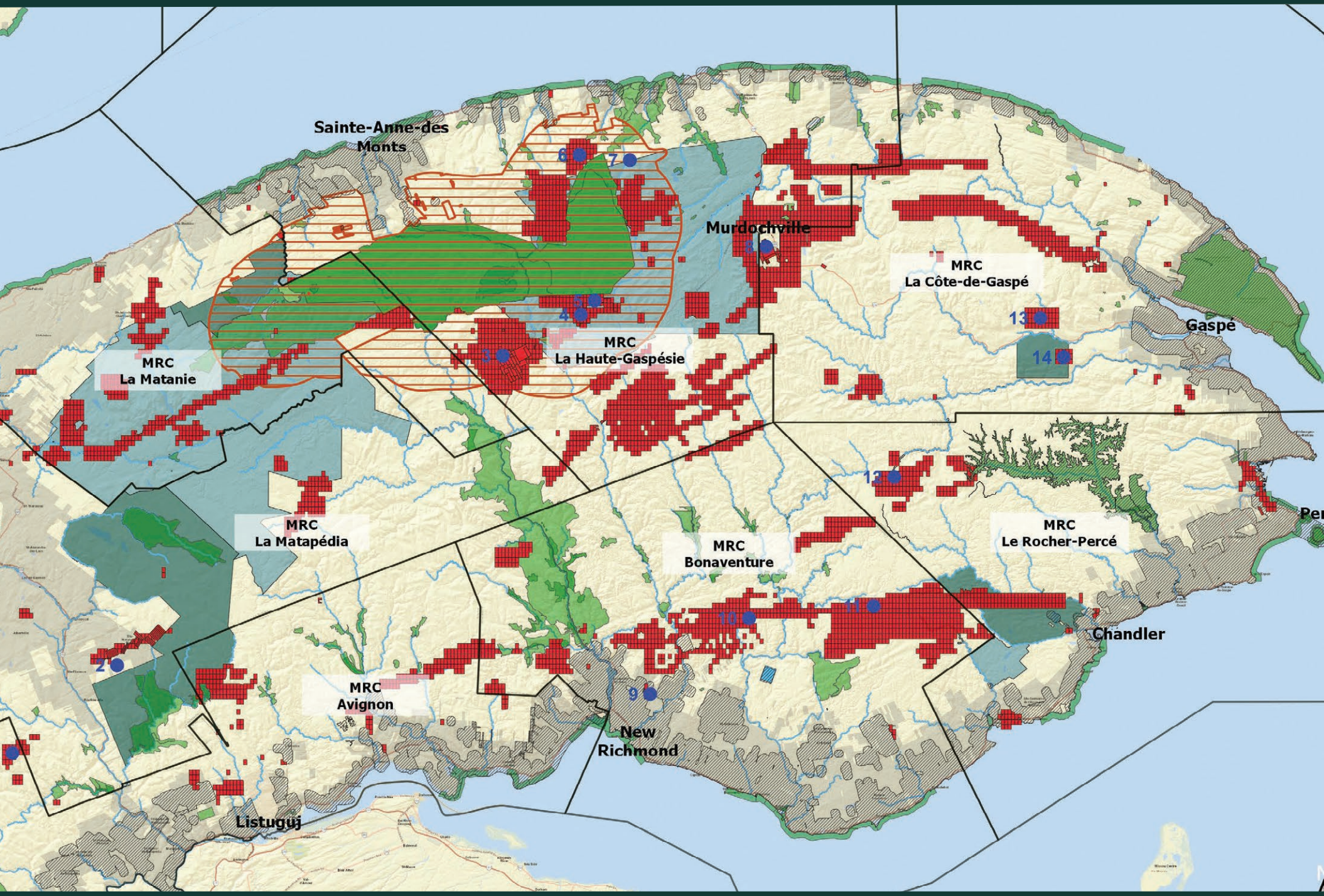
3. Nom du projet : DÔME-LEMIEUX
Compagnie : VISION LITHIUM INC.
Siège social : VAL-D'OR
MRC : LA HAUTE-GASPÉSIE
Minerai(s) : CUIVRE, OR, ARGENT, PLOMB, ZINC

4. Nom du projet : VALLIÈRES
Compagnie : SOQUEM
Siège social : VAL-D'OR
MRC : LA HAUTE-GASPÉSIE
Minerai(s) : ZINC, ARGENT, CUIVRE

5. Nom du projet : VORTEX
Compagnie : RESSOURCES 1844 INC.
Siège social : SASKATOON
MRC : LA HAUTE-GASPÉSIE
Minerai(s) : CUIVRE, OR, MOLYBDÈNE

Note : Campagne de sondage au diamant de 7000 mètres annoncée en 2022

6. Nom du projet : LAC CRYSTAL
Compagnie : RESSOURCES 1844 INC.
Siège social : SASKATOON
MRC : LA HAUTE-GASPÉSIE
Minerai(s) : CUIVRE



Claims miniers actifs et gîtes miniers en Gaspésie (au 15 janvier 2024)

- MRC
- Terres privées
- Rivières et cours d'eau
- Registre des aires protégées du Québec
- Aménagement de l'habitat du caribou forestier (mesures intérimaires pour la foresterie, mais exploration minière permise)
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Territoires fauniques structurés

- Pourvoires
- ZEC
- Réserve faunique

Activités minières

- Claims miniers actifs (au 15 janvier 2024)
- Gîtes miniers



0 10 20 km

Sources des données : Données Québec

MRNF 2023 : Subdivisions territoriales, forestières; Déclassement administratif; GESTIM 2024 : Titres miniers et Contraintes à l'activité minière.

Fond de carte : ESRI Standard, 2024.

11. Nom du projet : LAC ARSENAULT
Compagnie : RESSOURCES 1844 INC.
Siège social : SASKATOON
MRC : BONAVENTURE
Minerai(s) : OR, CUIVRE, ZINC, ARGENT, PLOMB

12. Nom du projet : NATIVE COPPER
Compagnie : RESSOURCES 1844 INC.
Siège social : SASKATOON
MRC : LE ROCHER-PERCÉ
Minerai(s) : CUIVRE ET ARGENT
Note : Campagne de sondage au diamant de 5000 mètres annoncée en 2022

13. Nom du projet : GÉNÉRATION GASPÉSIE
Compagnie : SOQUEM
Siège social : VAL D'OR
MRC : LA CÔTE-DE-GASPÉ
Minerai(s) : ZINC, ARGENT, CUIVRE

14. Nom du projet : GÉNÉRATION GASPÉSIE (B)
Compagnie : SOQUEM
Siège social : VAL-D'OR
MRC : LA CÔTE-DE-GASPÉ
Minerai(s) : ZINC, ARGENT, CUIVRE
NOTE : SECOND PROJET DANS LA CÔTE-DE-GASPÉ

Note : Certains projets d'exploration sont situés à l'extérieur de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans la Matanie en l'occurrence. Ils ont été inclus parce qu'ils sont situés dans l'habitat du caribou montagnard. (Source : MRNF en date du 15 janvier 2024)

7. Nom du projet : BOISBUISSON
Compagnie : FANCAMP EXPLORATION LTD.
Siège social : VANCOUVER
MRC : LA HAUTE-GASPÉSIE
Minerai(s) : NON DÉVOILÉ

8. Nom du projet : GASPÉ COPPER
Compagnie : MÉTAUX OSISKO
Siège social : MONTRÉAL
MRC : LA CÔTE-DE-GASPÉ
Minerai(s) : CUIVRE, MOLYBDÉNITE
Note : Travaux majeurs depuis mars 2022

9. Nom du projet : NEW RICHMOND
Compagnie : ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX
Siège social : ROUYN-NORANDA
MRC : BONAVENTURE
Minerai(s) : ANTIMOINE, OR

10. Nom du projet : ROBIDOUX
Compagnie : CANADIAN GOLD RESOURCES LTD.
Siège social : DIEPPE (N.-B.)
MRC : BONAVENTURE
Minerai(s) : OR

Maurice Quesnel a propulsé la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs à un seuil insoupçonné



GILLES GAGNÉ
JOURNALISTE

BONAVENTURE | Le 15 janvier, la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs annonçait le départ à la retraite de Maurice Quesnel, en raison d'ennuis de santé découlant d'une COVID longue aggravée par une bactérie affectant doublement ses poumons. M. Quesnel avait contracté la COVID-19 en janvier 2022 et il avait réussi à travailler à intervalles réguliers jusqu'en septembre 2023, moment où la seconde infection l'a frappé.

Le sexagénaire aura passé 15 ans à faire croître le rayonnement de « son » organisme,

notamment par le biais de regroupements unissant des chambres de commerce ou d'autres regroupements vivant plus ou moins, lors de son arrivée en Gaspésie en août 2008.

Cette arrivée était le fruit d'un hasard à peu près total, puisque M. Quesnel n'avait mis les pieds qu'une fois en Gaspésie avant cette date, alors qu'il avait aidé une amie à déménager à Percé.

« Je venais de laisser la Chambre de commerce de Sherbrooke. J'avais assisté à un congrès de la Fédération des chambres de commerce aux Îles-de-la-Madeleine. J'étais revenu en voiture, en passant par la Péninsule acadienne. J'étais allé à Pointe-à-la-Croix et j'avais regardé ce qui se passe en Gaspésie. Il y avait un poste ouvert à la Chambre de commerce de Bonaventure. J'ai vu

le poste. J'avais déjà travaillé pour trois chambres de commerce. J'ai postulé », explique-t-il.

« J'étais venu en train pour l'entrevue. C'est vraiment le plus beau moyen de voyager. Quoiqu'il en soit, je passe l'entrevue le jeudi et je reçois l'appel le lundi. On m'a dit : "C'est toi qui a été choisi". Ça signifiait une baisse de salaire, mais le *challenge* m'attirait », raconte Maurice Quesnel.

Place aux regroupements

Il revient en Gaspésie quelques jours plus tard pour s'attaquer, le 18 août 2008, à un défi dont il ne devinait pas l'ampleur. Il faut dire que la Chambre de commerce de Bonaventure couvrait alors le territoire englobant simplement la ville de Bonaventure et les villages de Saint-Siméon et Saint-Elzéar.

« En arrivant au bureau, j'ai regardé les livres comptables. Le revenu officiel de la Chambre de commerce, l'année avant que j'arrive, était de 11 546 \$! La députée de l'époque, Nathalie Normandeau, avait donné 20 000 \$ pour aider l'organisme pendant deux ans. Quand on avait besoin d'embaucher, il fallait organiser un souper-bénéfice! Je me suis dit : "Ouais, j'aurais peut-être dû regarder les livres avant de prendre le poste". J'ai finalement décidé qu'il faut travailler pour que ça bouge », dit-il.

« Au premier conseil d'administration, j'ai écouté. Au deuxième, j'ai parlé. J'ai proposé une alliance avec la Chambre de commerce de Paspébiac. Les gens de mon conseil m'ont dit : "Les Paspéyas et les Cayens, ça ne marchera pas." J'ai répondu que les histoires de famille et les vieilles chicanes, je m'en balance! », souligne M. Quesnel.

Ce mariage avec la Chambre de commerce de Paspébiac se passe finalement sans heurt, tout comme la suite des choses, remarque-t-il. À ce moment, en 2009, il ne reste qu'un pas à franchir pour avoir une chambre de commerce desservant toute la MRC de Bonaventure : convaincre les gens d'affaires de New Richmond, dont la mairesse Nicole Appleby, d'y adhérer. Ce n'est pas gagné.

Maurice Quesnel se sert de diplomatie pour y arriver. « L'une des objections que je recevais, c'était par rapport au nom. J'ai fait remarquer qu'on avait une charte, et qu'un nom, ça se change! » résume-t-il.

En 2010, la Chambre de commerce de la MRC de Bonaventure devient réalité et, avec elle, suit l'organisation d'événements plus grands, comme un gala annuel automnal sur son territoire d'intervention et un souper gastronomique à Montréal au printemps, qui constituait du même élan une invitation aux Montréalais à venir à un souper similaire, mais en Gaspésie.

Maurice Quesnel voit à ce moment qu'il sera possible d'avoir une seule chambre de commerce vigoureuse pour l'ensemble de la Baie-des-Chaleurs. Il faut convaincre les gens de la MRC d'Avignon d'embarquer. On est alors en 2012.

« Il y avait une chambre de commerce à Carleton, mais elle n'était pas très active. Lors d'une rencontre regroupant ses membres, on leur a demandé s'ils voudraient faire partie de la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs et à peu près 95 % des personnes présentes ont levé la main », se souvient M. Quesnel.

En 2013, cette union est officialisée. Au tournant de l'année 2020, un monde de différence sépare la nouvelle décennie de ce qu'il avait découvert en 2008. C'est une poussée qui a valu à l'organisme le titre de Chambre de commerce de l'année au Québec en 2014.

« La Chambre de commerce de Bonaventure avait 86 membres à mon arrivée, et ça ne coûtait pas grand-chose pour être membre. La Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs en avait 437 en 2022. On en a de 395 à 400 maintenant, mais on est dans les renouvellements », précise son ex-directeur.

Le portrait financier a changé de façon encore plus spectaculaire. « Nos revenus en 2021 ont atteint 1 045 524 \$. On est loin des 11 546 \$ à mon arrivée. Il faut réaliser qu'en Gaspésie, on n'a pas de commanditaires à 50 000 \$ par année. Les chambres de commerce de Rimouski et Rivière-du-Loup ne font pas ça. On est arrivés à de pareils résultats parce que je me suis assuré d'avoir accès à tout ce que je pouvais aller chercher comme subventions, surtout pour les formations en entreprises. Nos membres le demandaient et ils avaient des besoins en ce sens-là », explique M. Quesnel.

Ces subventions à la formation ont toutefois chuté de 562 000 \$ en 2021 à 60 000 \$ en 2022.

« Il y a des gens à Services Québec que ça dérangeait qu'on reçoive autant, mais j'étais



Photo: Offerte par la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs

Maurice Quesnel a toujours eu le souci d'assurer le maillage entre le milieu d'affaires et le reste de la société.

seul à faire des demandes et les dirigeants d'entreprises voulaient qu'on s'occupe d'organiser ces formations. Je suis allé rencontrer la directrice de Services Québec. J'avais commencé à travailler pour rebâtir ça, ces ententes de formation, avant d'être malade. Mes successeurs devraient pouvoir y arriver », croit-il.

Un rôle économique et communautaire

Maurice Quesnel trouve important de réserver une place à la communauté dans le mandat incombant aux chambres de commerce, ce qui n'est pas toujours l'apanage des grands organismes du même genre en milieu urbain.

« Quand tu regardes notre mandat, on est là pour défendre les intérêts des gens d'affaires mais il faut être inclusif. Le domaine civil, le secteur communautaire font partie de notre société. À mon embauche, j'avais averti que je ne me battrais pas contre des

municipalités ou des conseils d'administration. Il faut discuter, travailler ensemble », décrit-il.

La Chambre de commerce a certes donné de l'attention à la relève entrepreneuriale en intégrant des étudiants du campus collégial de Carleton-sur-Mer à l'organisation de son gala annuel, mais M. Quesnel a ouvert la porte et accueilli des idées qui sortaient des sentiers conventionnels généralement associés au domaine des affaires.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le Centre de services scolaire René-Lévesque et des employeurs, le gala reconnaissance automnal de la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs remet depuis des années un prix annuel, à un étudiant empruntant un parcours académique adapté à sa réalité, qu'il s'agisse d'un handicap intellectuel, d'un handicap physique ou de difficultés d'apprentissage d'un autre ordre.

« J'ai justement rencontré à l'hôpital un jeune qu'on avait récompensé. Il avait beaucoup de difficultés à l'école. Il a eu un stage à l'hôpital et il a ensuite été embauché. Il a un poste à l'entretien maintenant et il est heureux. Les étudiants qui reçoivent ce prix sont toujours applaudis chaleureusement. C'est une source de fierté pour eux et ça leur donne confiance », explique Maurice Quesnel.

De la même façon, il a cherché des alliances avec des organismes dont la vocation dépassait les limites de la Baie-des-Chaleurs. C'est ainsi que le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et le Créneau d'excellence en ressources, sciences et technologies marines ont utilisé le vecteur de la Chambre de commerce pour remettre des prix.

Le jury du gala annuel a de plus récompensé la stratégie Vivre en Gaspésie pour ses efforts visant à attirer de nouveaux résidents dans la région. C'est aussi en pensant à la communauté que la Chambre de commerce a souligné la contribution du docteur Simon Prévost, qui a pédalé du Yukon jusqu'en Gaspésie en 2022 pour amasser des fonds qui iront à la future maison régionale de soins palliatifs.

À partir de 2010, Maurice Quesnel et son équipe ont aussi organisé des soupers gastronomiques à Montréal et à Québec afin de faire connaître les produits et les compétences culinaires de la péninsule. Il a également incité des gens d'affaires de tout le Québec à participer à la version gaspésienne de ce banquet.

« Je me suis retrouvé avec le chef Jean-Luc Boulay, à tenir un souper gastronomique en France, avec des produits québécois », souligne-t-il.

Priorité à sa santé

Depuis son hospitalisation aux soins intensifs en septembre, Maurice Quesnel doit mettre l'accent sur sa santé, d'où sa retraite.

« Je ne fais même pas mon épicerie. J'ai été hospitalisé quatre fois en deux ans et en septembre, j'ai passé cinq jours aux soins intensifs, où j'ai contracté la pseudomonas, une bactérie aussi appelée maladie de l'hôpital, qui s'attaque aussi aux voies respiratoires. Je marche de ma chambre à la salle de bain et quand je reviens, je dois m'asseoir sur mon lit pour reprendre mon souffle. La bactérie va partir, ça peut prendre deux ou dix mois. Mon médecin m'a dit que ça [son état] ne reviendra pas comme avant. On garde le moral. Je suis disponible pour aider dans la transition visant à assurer ma succession. Je fais toujours partie du comité des sages de la Fédération des chambres de commerce du Québec et mon but est d'aller au congrès de Saint-Hyacinthe à la mi-mai », conclut-il.

LES ENTREPRISES PEC

En mon nom personnel, je tiens à souligner l'apport considérable et le dynamisme de **M. Maurice Quesnel** au développement de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs.

L'engagement des membres envers la Chambre au fil des années fut grandement motivé par l'implication de son DG dans nos enjeux et notre réalité d'entrepreneurs.

Nous avons profité de nombreuses séances de formation, galas, conférences et plusieurs autres événements initiés par Maurice et son équipe.

Mon implication personnelle dans le conseil d'administration de la CCIB-DC est motivée par le désir de faire rayonner toute la belle communauté d'affaires de la Baie-des-Chaleurs et Maurice m'a très souvent démontré qu'il avait cette même vision.

Toute l'équipe de PEC se joint à moi pour te remercier et te souhaiter santé et bonheur.

Guy Cayouette

Président et Directeur Général,
Les Entreprises P.E.C. inc.

Ce jeudi 15 février, participez au **jeudi PerséVERT** sur Facebook à l'aide du mot-clic **#complicegim**

Ensemble, encourageons, écoutons, soutenons et accompagnons nos élèves et étudiants de la Gaspésie pour qu'ils puissent briller par leur détermination et leur persévérance.

www.journeesperseverancescolaire.com/fr



Les enfants jouent-ils moins dehors qu'avant?

« Vous jouerez dehors comme les enfants du nord »

- Francis Cabrel



ALAIN BOUDREAU
CHRONIQUEUR

qu'eux s'affairaient aux besognes de la maison. Les plus vieux prenaient soin des plus jeunes; il y avait des rassemblements ici et là, des jeux improvisés, des rires et des pleurs, mais surtout, du plaisir à jouer dehors.

Même si plusieurs ont l'impression que non, peut-on affirmer que les enfants jouent moins dehors qu'avant?

Sans trop s'y attarder, puisque c'est assez évident, il est quand même utile de se rappeler les nombreux bénéfices qu'apportent aux enfants les jeux à l'extérieur. Au-delà de la dépense d'énergie, l'enfant qui s'adonne à toutes sortes d'activités individuelles et de groupe améliore, entre autres, sa condition physique générale, ses habiletés motrices, sa sociabilisation et parfois même son estime et sa confiance. Et, il n'est nullement nécessaire que toutes les activités soient organisées et structurées. Au contraire, le jeu libre peut permettre l'atteinte de tous ces bienfaits.

Cela dit, est-ce que les enfants jouent moins dehors qu'avant? La réponse est oui car le sujet est documenté. Toutefois, il serait trop facile de ne blâmer que les enfants. Nous avons un grand rôle à jouer comme parents, enseignants et intervenants auprès de ceux-ci et c'est un problème pour lequel il existe plusieurs solutions.

Mais au fond, quelles sont les raisons qui font que les enfants jouent moins dehors qu'avant? Il est intéressant de voir ce que la littérature dit à ce sujet et mon attention s'est arrêtée sur *Viva Magazine*¹ qui en identifie cinq principales.

1. L'obsession de la sécurité

On entend souvent l'expression « les jeunes d'aujourd'hui sont élevés dans la ouate ». Les tenants de cette maxime populaire n'ont pas tout à fait tort. Trop de parents sont obsédés par l'idée que leurs enfants puissent se blesser en jouant à l'extérieur. Ils voient des dangers partout en tout temps. Il est clair que

le danger n'est jamais nul, surtout si les enfants sont laissés à eux-mêmes, mais tout compte fait, il y a fort à parier que les avantages soient plus importants que les inconvénients. C'est une question d'organisation et de jugement.

2. Le manque de modèles

Les enfants fonctionnent beaucoup avec des modèles positifs. Si leurs parents démontrent du plaisir à jouer dehors, ils se sentiront inspirés et seront tentés de les imiter. La même chose pour les éducateurs et les intervenants auprès des jeunes; si dans le cadre de leurs fonctions, ils privilégient le jeu à l'extérieur, ils courent la chance assurément de leur transmettre une valeur qui pourrait les suivre toute leur vie.

3. Le manque de temps

En voilà une raison qui a le dos large! Le travail et les obligations familiales, quand ce ne sont pas les nombreuses occupations des enfants elles-mêmes, donnent l'impression à bien des parents qu'il ne reste plus de temps pour aller jouer dehors. Mais comme on dit, tout est une question de priorité... Pourquoi ne pas réaliser en famille un exercice de révision des horaires pour faire une place aux jeux extérieurs, ne serait-ce que 30 minutes par jour? Aussi, lorsque c'est possible, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups, comme se rendre à pied au marché d'alimentation, rendre visite à un parent ou jouer avec le voisinage dans la ruelle? À ce propos, dans une cause opposant deux voisins, un juge a récemment rappelé le droit pour les enfants de jouer dans la rue²!

4. Le manque d'espace

Ce n'est pas un réel problème en région, mais en ville, il arrive que les enfants jouent moins dehors à cause d'un manque d'accès à des espaces extérieurs. Néanmoins, il est important que les enfants puissent avoir accès à des espaces à proximité, en commençant par leurs arrière-cours. De même, ils seront tentés de jouer dehors si des aménagements adéquats leurs sont offerts. C'est là que nos institutions entrent en jeu (!) et ont le devoir de mettre à leur disposition des terrains, des équipements et des parcs de jeux invitants, sécuritaires et bien entretenus.

5. Le temps passé devant les écrans

Le temps passé par les enfants devant les écrans de toutes sortes est considéré comme un mal moderne, mais c'est une réalité très inquiétante. Une partie de ce temps est justifiée pour les apprentissages, les recherches académiques et autres utilités, mais là où le bât blesse, c'est que des enfants passent deux, trois et même quatre fois plus de temps que la limite recommandée par jour, qui est de moins d'une heure pour les 2 à 5 ans et d'environ 2 heures pour les 6 à 12 ans³. Ils en font ainsi leur principale activité de loisir... Cette « dépendance » n'est pas sans conséquence sur la santé et les parents doivent y voir en engageant une discussion avec leur progéniture, de façon à réduire le temps d'écran et envisager d'autres alternatives comme les activités physiques extérieures. La tâche pour amener les enfants à se « déconnecter » n'est pas simple, mais l'enjeu est important.

Voilà, la balle est dans votre camp ! À vous de faire votre part pour que vos enfants sortent dehors. Laissez-les s'adonner à des jeux libres et ainsi susciter leur créativité. Cessez de les organiser, les structurer, les contrôler et toujours les placer dans des conditions idéales. Évitez de les surprotéger, tout en demeurant vigilants. Soyez inspirants pour eux. Faites en sorte qu'ils gardent toute leur vie le goût de sortir et de bouger. « Jouer dehors devrait être perçu comme une récompense et non une punition. »³

D'ailleurs, la relâche scolaire s'en vient, une occasion idéale pour aller jouer dehors! Qui sait, peut-être que tout d'un coup vous en retirerez autant, sinon plus de bien qu'eux! Fouillez dans les programmes de loisirs pour trouver toutes sortes d'occasions pour jouer dehors (sentiers récréatifs, patinoires extérieures, parcs, événements, etc.) et des occasions bien souvent gratuites!

Des REER, c'est bon pour votre retraite. Des REEE, c'est bon pour les études de vos enfants. En plus, si dorénavant, vous pensez à investir davantage dans un RNEJEE (Régime Non Enregistré de Jeux à l'Extérieur avec les Enfants), ce serait peut-être le meilleur investissement de votre vie!

Bonne sortie en famille!

1. vifamagazine.ca.

2. Journal La Presse, 8 mars 2023.

3. Santé Québec, *Utilisation équilibrée des écrans chez les jeunes*.



Cinq principales raisons font en sorte que les enfants jouent moins dehors qu'avant. Notre chroniqueur les décortique.

Nous encourageons tous nos élèves à imaginer un poème pour participer au concours d'écriture du Journal GRAFFICI sous le thème « Passage ». Nous leur souhaitons une aventure poétique des plus inspirantes!

Centre de services scolaire René-Lévesque Québec

Centre de services scolaire des Chic-Chocs Québec

CONCOURS d'écriture GRAFFICI

1000 \$ à gagner!

Thème 2024 : Passage
Genre littéraire : Poésie

Prix : 250 \$ par catégorie, en plus du coup de coeur du jury!

Les Catégories

- 1 ADULTE**
date limite le 23 février
- 2 ÉLÈVE DU PRIMAIRE**
date limite le 3 mai
- 3 ÉLÈVE DU SECONDAIRE**
date limite le 3 mai

Participez en grand nombre! Pour plus de détails, consultez le site graffici.ca

Desjardins, bleu™, 94.9 FM, RADIO GASPESIE, La 1^{re} Radio en Gaspésie, CHNC 13.1, Centre de services scolaire René-Lévesque Québec, MRC AVIGNON, BORALEX, Centre de services scolaire des Chic-Chocs Québec, courant culturel Rocher-Percé, MRC du ROCHER-PERCÉ, The Gaspé Spec, MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, ComPlice persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles, BIBLIO

Où en est le hockey gaspésien?

GASPÉ | Comment se porte notre sport national en Gaspésie? Question simple en apparence, mais tout de même complexe dans une région aussi étendue et dont la population est relativement stable, à l'heure où l'Institut de la statistique du Québec prévoit une diminution de population de 1,1% entre 2026 et 2031.



JEAN-PHILIPPE THIBAUT
JOURNALISTE

– Les Îles s'occupe également du territoire des Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit d'une augmentation de 23,6% en un an seulement. « On a eu une chute pendant la pandémie, mais là on est repartis du bon côté », lance d'emblée Gabriel Vallée, le directeur général de l'organisation.

Le hockey féminin est particulièrement populaire, avec près d'une cinquantaine d'inscriptions supplémentaires (29,4%). C'est la deuxième meilleure augmentation dans

la province, en pourcentage. Le bassin de joueuses demeure cependant trop faible pour créer une ligue féminine à part entière. Celles-ci évoluent donc avec les garçons en saison régulière.

Sur la glace, en décembre, l'équipe M18A¹, composée de hockeyeuses d'un peu partout sur le territoire, a remporté le tournoi de Québec, comme quoi elles peuvent se frotter aux meilleures. « Il y a beaucoup d'efforts mis sur ce volet », précise Gabriel Vallée, qui était aussi l'un des entraîneurs adjoints. « On essaie d'organiser des événements ponctuels lorsque c'est possible, des entraînements, de leur en donner plus. »

À la Coupe Chevrolet de fin de saison, en avril, la Gaspésie sera représentée par quatre équipes, un record. Une nouvelle identité devrait être dévoilée prochainement, avec logo et chandails neufs.

En dehors de la glace

En santé donc, le hockey en Gaspésie? « Je dirais oui ... et non, analyse le directeur général après quelques secondes d'hésitation. En santé pour ce que les gens paient et ont comme service. Est-ce que ça pourrait être mieux? Oui, évidemment. On pourrait avoir plus de formation pour les jeunes, de soutien pour les coachs », ajoute-t-il. L'éléphant dans la pièce est toutefois la situation dans les estrades. La Gaspésie n'est pas exempte d'adultes prompts aux critiques. Et les commentaires sur les réseaux sociaux peuvent parfois être vindicatifs.

« Les parents sont de plus en plus durs à gérer malgré des campagnes de sensibilisation dans les arénas. Quand l'émotion embarque, ça dérape un peu. Les gens deviennent émotifs. Ce bout-là, c'est clair que ce n'est pas en santé. Il y a une génération de parents difficiles à diriger. Des accusations de parti pris des arbitres, il y en a à chaque semaine. Ça démotive les gens du hockey mineur et les bénévoles ... On fait tous de notre mieux. Les gens n'ont pas la vision globale; on n'a pas seulement leur équipe et leur horaire de glace à gérer. Donc, il faut

souvent jouer à l'équilibriste. »

Le constat est partagé par Jean-François Plourde. Ce dernier a un regard intéressant sur la question et est bien placé pour en discuter. Sa carrière sur glace a débuté dans le hockey mineur de Gaspé et son cheminement s'est poursuivi jusqu'à ce qui était encore appelé à l'époque le midget CC (l'équivalent du M18 aujourd'hui). Après un an avec le Cégep de Saint-Laurent, il a chaussé les patins pendant quatre saisons avec l'Océanic de Rimouski, avant d'en jouer quatre autres dans la ECHL, la *East Coast Hockey League*, non sans avoir passé par le camp d'entraînement des Oilers d'Edmonton, dans la LNH. Une fracture à une vertèbre cervicale en 2006 a malheureusement mis fin à sa carrière d'hockeyeur professionnel.

Ayant étudié au baccalauréat en enseignement primaire et préscolaire de l'Université Laval, il a aussi notamment été entraîneur-adjoint des Albatros du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup au niveau midget AAA, en plus de mettre sur pied différents programmes en loisirs éducatifs dans les écoles d'Amqui à Rivière-au-Renard, en parallèle du hockey civil. Il habite aujourd'hui à Maria et est derrière l'organisme Bouge pour que ça Bouge, sans lien direct avec le monde du hockey.

« Je suis régulièrement mal à l'aise à l'aréna, avec les propos que j'entends d'un parent qui applaudit un adversaire qui manque un but; la discorde, ça me rentre dedans. C'est pas toujours présent, mais parfois j'ai moins de plaisir [...] Le parent, sa *job* c'est de demander au jeune s'il a eu du *fun*. Si oui, il peut lui demander comment il pourrait améliorer sa *game*. Si c'est non, il doit lui demander pourquoi. Il ne doit pas propager du négatif. C'est ça, l'accompagnement dans un sport pour que le jeune se développe. »

Nombreux défis

Hockey Gaspésie – Les Îles doit en plus jongler avec les mêmes défis que plusieurs autres organisations sportives, comme le recrutement des entraîneurs et l'implication bénévole, tout en devant composer avec la gestion de ces parents

plus « investis » que la moyenne.

Que faire lorsqu'une équipe a dans ses rangs trois gardiens de but? Qu'il y a trop de joueurs pour former une seule équipe, mais pas assez pour deux? Qu'un aréna ferme pour des rénovations? Qu'il manque un arbitre? Qu'un entraîneur se fait enguirlander? Qu'un parent est un peu trop insistant? Quelle est la meilleure voie de passage pour que tous y trouvent leur compte? Sans oublier les changements de catégories imposés par Hockey Québec d'une année à l'autre, ce qui rend parfois difficile la parité et la classification.

« Des situations comme ça à gérer, c'est plate. Ça crée des frustrations, on le comprend. Ça fait partie de nos réalités. Mais il faut comprendre que tout est réfléchi et qu'on fait pour le mieux pour nos joueurs », assure Gabriel Vallée. Toutes les dérogations passent d'ailleurs par une table réunissant les présidents de chacun des conseils d'administration des associations locales de hockey mineur de la Gaspésie et toutes les décisions sont prises démocratiquement.

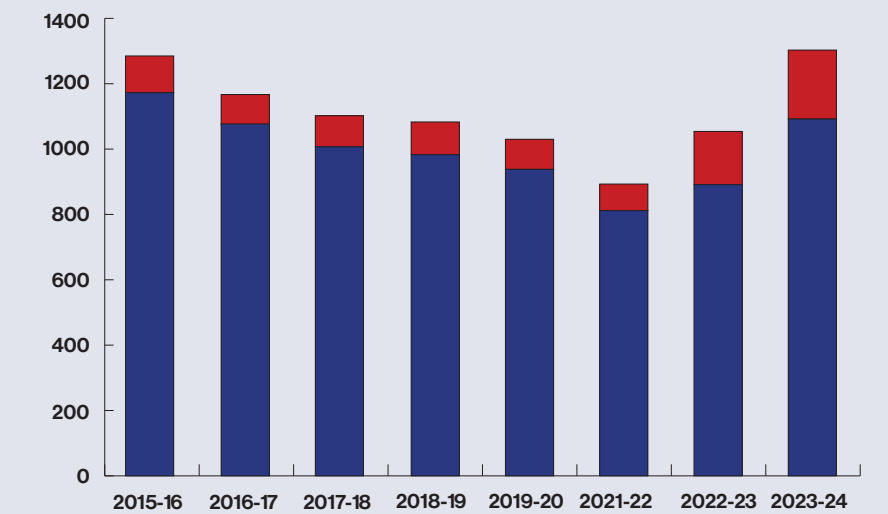
« Les parents doivent faire confiance au processus. Les gens critiquent, mais ils doivent avoir toutes les informations pour voir le grand

portrait d'ensemble. Ils peuvent aussi nous apporter leur solution, et pas juste pour leur ville, mais pour toute la région. »

Réduire à deux le nombre d'équipes AA en Gaspésie (contrairement à trois ou quatre auparavant) a également permis de stabiliser les équipes simple lettre, une classe moins compétitive. « Ça permet de leur offrir une plus belle saison, avec plus d'équipes, à moindre coût, analyse Jean-François Plourde. Depuis, le simple lettre, qui est la base du hockey mineur, se porte beaucoup mieux. On a des ligues de 8 à 10 équipes, avec moins de déplacements. Ça a été une belle vision de Hockey Gaspésie pour s'ajuster avec les contraintes de Hockey Québec sur le nombre de joueurs par association. »

1. Depuis la saison 2020-21, les noms des divisions réfèrent à l'âge des joueurs. Les M18 par exemple regroupent ceux de moins de 18 ans, donc de 15 à 17 ans. Les appellations pré-novice (M7), novice (M9), atome (M11), pee-wee (M13), bantam (M15) et midget (M18) sont encore largement utilisées dans le langage courant et les noms des tournois. Les lettres C, B, A, CC, BB et AA réfèrent à la classe, soit la force d'une équipe selon le bassin de population.

INSCRIPTIONS À HOCKEY GASPÉSIE - LES ÎLES



Du hockey scolaire en Gaspésie

GASPÉ | Quand cessera l'expatriation de nos jeunes hockeyeurs? Ces mots ont déjà été utilisés intégralement dans ces pages. Ce titre coiffait un texte de notre chroniqueur en sports et loisirs, Alain Boudreau, il y a tout juste un an.



JEAN-PHILIPPE THIBAUT
JOURNALISTE

« Généralement, jusqu'à l'âge de 12 ans environ, le jeune sportif peut trouver son compte en région. C'est par la suite que la tentation de la quitter est forte pour les plus talentueux [...] Les jeunes qui ont du potentiel et qui souhaitent atteindre les plus hauts niveaux cherchent le meilleur produit pour eux et ils ne le trouvent pas nécessairement en Gaspésie présentement », écrivait-il.

Sans juger, mais étant une réalité régionale, il rappelait à juste titre que des dizaines de jeunes gaspésiens quittaient la région parfois dès l'âge de 13 ans pour poursuivre leur parcours de hockeyeur. Entre 10 et 15 joueurs de la Gaspésie évoluent par exemple à Amqui cette année, au sein du programme en hockey scolaire de l'école secondaire Armand-Saint-Onge et

leurs équipes de l'Assaut.

Les joueurs de l'extérieur qui viennent de loin, comme ceux de la Gaspésie, sont habituellement hébergés en pension dans des familles d'accueil. Selon les règlements du Réseau du sport étudiant au Québec (RSEQ), qui chapeaute le hockey scolaire pour l'Assaut, les hockeyeurs doivent obligatoirement étudier à l'école à laquelle ils sont affiliés, d'où le besoin de demeurer sur place.

« On veut offrir une opportunité aux jeunes de secondaire I à V », explique Cédric Hautcoeur, enseignant responsable du programme Assaut Hockey. « On veut se servir du levier qu'est le hockey pour que ça aille bien à l'école. Les jeunes ont des tuteurs/tutrices qui sont en collaboration avec le coordonnateur et l'entraîneur. Si ça ne va pas bien à l'école, il y a des conséquences au hockey et vice-versa. »

Le RSEQ a d'ailleurs quelques critères stricts de sélection. Un jeune qui aurait sous les 60% dans trois matières ne pourrait plus jouer dans la structure du hockey scolaire. À l'interne, des

contrats d'engagement sont signés en début d'année pour leurs résultats, mais aussi pour leur comportement. « Sous peine de se faire expulser du programme », ajoute celui qui en est à sa sixième année au sein de l'Assaut et qui entraîne l'équipe M18. « C'est déjà arrivé, pas souvent, mais ça arrive. »

Contrairement au hockey civil, la plupart des entraînements ont lieu le jour. À Amqui, ils sont intégrés à l'horaire de cours, à raison de 12 pratiques pour un cycle de 18 jours, pour une moyenne de trois par semaine, tous pendant la journée. C'est l'un des aspects les plus souvent appréciés tant par les adultes que par les hockeyeurs eux-mêmes. « C'est un avantage de ne pas avoir de pratiques les soirs de semaine, ni de devoir impérativement partir la fin de semaine. Les parents n'ont qu'à venir déposer leur enfant et venir le rechercher. Un parent qui décide de ne pas suivre son jeune sur la route, on le prend en charge toute la fin de semaine », explique Cédric Hautcoeur, également professeur d'éducation physique.

Un budget conséquent

Ce privilège a cependant un prix : 3900 \$ pour la saison (sans compter une centaine de dollars par semaine pour la pension des joueurs de l'extérieur, comme ceux de la Gaspésie). Le montant comprend l'hébergement à l'hôtel sur la route et le transport en autocar, mais pas la nourriture (souvent au restaurant) ni les gants et le casque rouges, pour s'agencer aux couleurs de l'équipe. Des parents ont calculé une somme d'environ 5000 \$ pour une saison complète. Le calendrier, lui, est composé d'une trentaine de rencontres de saison régulière, deux tournois et les séries de fin d'année. Les joueurs se frottent à des équipes d'un peu partout au Québec, par exemple de Rivière-du-Loup, Québec ou Trois-Rivières, toutes issues exclusivement du RSEQ.

En comparaison, l'inscription pour une saison dans le hockey mineur en Gaspésie est de 350 \$, pour une soixantaine d'entraîne-

ments, une vingtaine de rencontres de saison régulière, trois tournois et les championnats régionaux et provinciaux, le cas échéant. « Quand tu divises ça en nombre d'heures de glace, ça ne revient pas cher », analyse Gabriel Vallée, le seul employé payé par Hockey Gaspésie. Les parents doivent évidemment payer les frais de déplacement et d'hébergement, s'ils suivent les activités de leur progéniture.

Quid de la Gaspésie?

Jean-François Plourde n'a pas d'idée préconçue sur une orientation ou une autre, que ce soit en hockey scolaire, civil ou même en sport-études (les programmes sport-études sont reconnus par Québec et sont dispensés dans une cinquantaine d'écoles, dans plusieurs sports. Les élèves peuvent obtenir des subventions. Le rythme d'apprentissage est plus rapide qu'en cheminement régulier et le temps passé en classe est moindre). Avant

tout, il faut se poser les bonnes questions et savoir pourquoi intégrer une structure plutôt qu'une autre.

À plusieurs reprises pendant l'entretien avec GRAFFICI, il soulignera l'importance de placer le jeune au cœur de la démarche et de se demander ce qui est le mieux pour la région, avec les particularités qui sont propres à la Gaspésie, puisque ce sont les mêmes enfants qui joueront et les mêmes responsables qui s'en occuperont.

« À priori, qu'est-ce qui ne fonctionne pas dans le hockey civil et qui serait mieux au scolaire? L'heure des pratiques, les déplacements, le niveau, la capacité des entraîneurs à accompagner les équipes? Il y a beaucoup de données à connaître avant de dire qu'une structure est mieux que l'autre. Avec 12 ou 13 ans d'expérience, je ne suis pas capable de comprendre l'enjeu du parent, ce qu'il trouve déficient au hockey mineur pour vouloir faire du scolaire », avoue-t-il humblement.

Chose certaine, les réalités géographiques de distance sont inhérentes à la pratique du sport en Gaspésie. L'enjeu démographique est une variable dépendante, mais corolaire. Certains parents aimeraient davantage de parties, d'autres moins, ou encore moins de déplacements. Les résultats d'un sondage présenté cet automne par Hockey Québec montrent que seulement 64 % des parents en Gaspésie sont satisfaits de la distance et de la fréquence des déplacements. C'est le deuxième plus bas taux de toutes les régions, tout juste derrière la Côte-Nord. Mais un changement de structure ne serait pas nécessairement une panacée.

À Hockey Gaspésie - Les Îles, l'idée même d'une équipe scolaire n'est pas rejetée du revers de la main, au contraire. « On est en discussion, confirme Gabriel Vallée. S'il y en avait demain matin, je serais un facilitateur, c'est certain. Je suis ouvert. Si les gens veulent ça, c'est faisable. Je ne travaille pas à l'école, mais à la limite j'aimerais ça être impliqué. Il faut évidemment que les écoles soient partantes. Ensuite, lesquelles seraient choisies? Si on en met une à Carleton, le jeune de Paspébiac doit changer d'école. C'est ce qui est plate au niveau scolaire; il y a moins de latitude. »

Rappelons qu'en Gaspésie, certaines associations locales de hockey mineur ont fusionné au fil des ans. Il y en a maintenant six, plus une aux Îles-de-la-Madeleine. Celles de Rivière-au-Renard, Gaspé et Murdochville ne font dorénavant plus qu'une : l'Association Hockey mineur Forillon. Idem à l'ouest, où les différentes entités se sont regroupées sous l'Association Hockey mineur du Rocher. Des associations plus petites existent toujours à Bonaventure, Paspébiac, New Richmond et Carleton-sur-Mer.

« Ça occasionne des défis, reconnaît Gabriel Vallée. Ici un jeune de Gaspé qui joue avec un autre de Rivière-au-Renard, ça ne pose pas de problème. Dans la Baie-des-Chaleurs, le mix est des fois plus dur à faire. On leur a suggéré de fusionner. Je verrais deux associations, parce que quatre c'est trop, mais je ne leur rentrerai pas ça dans la gorge non plus. Ils ont leur autonomie. »

Rien d'insurmontable donc pour du hockey scolaire, mais des décisions difficiles devraient être prises. Un relent de guerre de clochers pourrait se faire sentir. « La question du hockey civil versus le scolaire m'est chère. Je connais bien les enjeux en Gaspésie depuis les 13 ou 14 dernières années. Il faudrait bien définir la structure, la ligue et quelles écoles participent, renchérit Jean-François Plourde. C'est un enjeu immense, du hockey scolaire,

et il faut avoir une vision commune. Dans la Baie-des-Chaleurs, ce serait à Carleton, Bonaventure, Paspébiac? Qui va décider si les trois directeurs lèvent la main? Comment on organise les déplacements? Est-ce que c'est vraiment mieux pour le jeune? »

D'autant plus que pour l'instant, les équipes du RSEQ semblent très peu intéressées à se frotter aux équipes qui ne sont pas déjà dans le réseau scolaire. Dommage collatéral actuel : des équipes de la Gaspésie doivent passer leur chemin à Amqui, Mont-Joli et Rimouski pour retrouver leurs homologues du hockey civil, à Kamouraska par exemple.

Les deux équipes M13 et M15 (pee-wee et bantam) de la région, les Marins de la Pointe-Gaspésie (qui regroupe les secteurs du Rocher et Forillon) et les Gladiateurs de la Baie-des-Chaleurs, sont classées en catégorie AA cette année. Mais elles ne peuvent pas se frotter à leurs rivaux de l'Assaut. Un non-sens pour plusieurs, sachant que l'étendue de la région éloigne déjà les équipes les unes des autres et qu'il est éreintant pour la Gaspésie d'aller plus loin que le Bas-Saint-Laurent ou le nord du Nouveau-Brunswick, des adversaires géographiques naturels.

« J'ai fait une tentative pour jouer des matchs contre eux en hockey scolaire, mais ils n'ont pas voulu, se désole Gabriel Vallée. C'est ce que j'essaie de leur dire au Bas-Saint-Laurent. Nos équipes sont du même calibre que les vôtres. Ça change quoi dans leur vie qu'on pratique de jour ou de soir, avec un coach bénévole ou pas, que ça coûte 400 \$ ou 4000 \$? Si on est du même calibre, pourquoi on ne joue pas contre? Carleton-sur-Mer et Amqui, c'est proche, mais eux vont partir ensuite pour Saint-Hyacinthe. C'est rigide, le scolaire. C'est dommage parce qu'on pourrait avoir une belle ligue régionale. Et on n'a rien contre le scolaire; on laisse les gens faire leurs propres choix. C'est juste complètement illogique qu'on ne joue pas contre Amqui, Rimouski ou Rivière-du-Loup, si nos calibres sont similaires. »

Trop de structures?

Jean-François Plourde souligne aussi le fractionnement de l'offre et des structures dans les dernières années : Hockey Québec, le RSEQ, la Ligue de hockey préparatoire scolaire, la Ligue de hockey interscolaire du Québec, le réseau sports-études, les écoles estivales de hockey... Autant d'entités qui ont existé ou existent toujours aujourd'hui et qui peuvent donner le tournis à n'importe quel non-initié. Certaines ont fusionné depuis ou ont signé des ententes de collaboration, mais ce portrait tend à démontrer la multiplicité de l'offre,

alors que le bassin de joueurs n'a pas proportionnellement suivi dans une région comme la Gaspésie. Les structures de hockey évoluent ailleurs au Québec, mais la réalité n'est pas la même partout.

« Il y a eu un éclatement des ligues au Québec, rappelle-t-il. Ce que ça amène pour une petite région comme la nôtre et je le dis haut et fort, c'est que si dans un même niveau, pour les mêmes jeunes, il a deux services différents, on va se tirer dans le pied avec un bazooka. Si par exemple en M15, on a une équipe élite civile et une autre avec le RSEQ, ça va faire comme ailleurs et assassiner les deux projets. Le nerf de la guerre, c'est que les instances se parlent. Il ne faut pas faire les mêmes erreurs qu'ailleurs. Au Bas-Saint-Laurent, ça ne se parle pas tant que ça. Pour le même groupe d'âge, il y a plusieurs services. On n'a pas le bassin pour ça ici. Il faut avoir la vision triennale ou quinquennale du hockey en Gaspésie. Il y a beaucoup d'enjeux. Les gens doivent se parler et oublier leur propre intérêt. »

Les termes *plaisir*, *développement* et *compétition* sont des balises importantes qui doivent aussi être bien expliquées, surtout aux parents, ajoute Jean-François Plourde. Ce dernier espère trouver l'équilibre sportif dans une saison de hockey; équilibre qui doit être inclus dans un plan de développement à long terme de l'athlète. Hockey Canada le prône notamment, en visant une approche centrée sur le joueur. De la même façon, le hockeyeur retranché d'une équipe plus forte n'est pas nécessairement face à un échec, mais à un apprentissage.

« C'est comme si on ramenait ça à jadis, avec tout le monde en simple lettre. Ça amène d'autres problématiques. Un AAA contre un C, ce n'est pas idéal pour le touché de rondelle, la rétention des jeunes. Il doit y avoir des niveaux pour progresser et avoir du plaisir. Scolaire ou pas, ce n'est pas ça le point : il faut installer quelque chose d'efficace sans allégeance, avec impartialité, sans émotivité, sans possible gain ou perte d'avantages pour son propre enfant, son propre hockey mineur, sa propre école. On doit être créatifs et offrir de la fréquence, que ce soit pour un jeune qui chausse les patins pour la première fois ou un joueur élite. C'est ça qu'il faut comprendre et avoir en tête pour ceux qui critiquent sans avoir le portrait global », estime Jean-François Plourde.

Que disait Alain Boudreau déjà dans sa chronique? « En ce qui concerne la rétention de nos jeunes hockeyeurs, il n'existe probablement pas de modèle parfait pour la région. À force de persévérance et d'imagination, on

pourrait peut-être en créer un? Habituellement, les Gaspésiens sont bons pour innover. Mettons-nous à la tâche! »

Chose certaine, peu importe quelle forme prendra la suite du hockey mineur en Gaspésie, des passionnés ne compteront pas leurs heures pour le bien-être des jeunes hockeyeurs. « Ce sport-là est incroyablement beau, conclut Gabriel Vallée. Mais aussitôt

qu'on intègre la compétition et une coupe le dimanche, ça peut avoir des effets pervers. Mais en même temps, tu ne peux pas enlever ça. Les jeunes doivent apprendre à vivre des déceptions, gagner, perdre, avoir une pression : toutes des choses qui vont en faire de meilleures personnes. Mon armure a été amochée dans les dernières années, mais j'ai à cœur ce sport et je ne suis pas prêt à arrêter. »



Gabriel Vallée



Jean-François Plourde

Photo: Gilles Gagné

CAMPAGNE DE CAPITATION (DIME) 2024 « SOUTENONS LA VIE DE FOI DE NOS PAROISSES »

Mgr Claude Lamoureux
Evêque de Gaspé

Très chère(s) frères et sœurs en Christ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En cette année 2024, **osons emprunter ensemble** les chemins de solidarité, de partage et de fraternité. Dans ma lettre pastorale d'octobre dernier, je mentionnais, entre autres, qu'« **une Église synodale est une Église de l'écoute** » qui sait discerner l'action de l'Esprit par une attention soutenue aux besoins des uns et des autres. La participation de chacun(e) peut assurer la vitalité de notre Église.

En ce sens, je vous encourage à contribuer à la vitalité de notre Église en souscrivant généreusement à la **campagne de capitation 2024** pour votre paroisse.

Que Marie, la première en chemin, nous entraîne à renouveler ensemble la vie de notre Église, grâce à nos différentes contributions.

Je vous remercie déjà pour votre geste de partage, de générosité et de solidarité!

POUR FAIRE VOTRE DON :

172, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Qc) G4X 1M9
418 368-2274

 **DON EN LIGNE**
www.diocesegaspe.org



Cédric Hautcoeur, enseignant responsable du programme Assaut Hockey, éducateur physique et entraîneur de l'équipe M18.

Des mots, des notes et des images



Un éloge à la neurodiversité avec *Lucas, une espèce humaine en voie de disparition*

D'ÉLI LALIBERTÉ



GUILLAUME WHALEN
JOURNALISTE

: poursuivre ou non la grossesse. N'ayant pas eu à vivre ce dilemme déchirant, Éli Laliberté se demande ce que lui et sa femme auraient fait s'ils l'avaient su.

Le débat est complexe, mais essentiel. En échangeant avec des médecins, des chercheurs et des personnes qui côtoient la trisomie 21, le réalisateur derrière *Florent Volland: Faiseur de Makusham* (2019) essaie de comprendre les raisons éthiques qui poussent une société à offrir gratuitement un tel programme de dépistage prénatal. Peut-être est-ce en raison du fait que ce soit apparent physiquement, suggère une chercheuse. Plutôt, est-ce qu'on agit ainsi en raison de la qualité de vie, se demande une autre. Pourtant avoir un troisième chromosome à sa 21^e paire n'est pas du tout la plus dangereuse des anomalies

génétiques, avance un autre spécialiste...

Malgré toutes ces pistes de réflexion, Éli Laliberté avoue rester sans réponse. Néanmoins, s'il y a un aspect que son film lui a appris, c'est la redécouverte de son fils. Pendant un an et demi de tournage, durant lequel les deux se sont promenés au Québec, en Belgique et au Danemark, Éli Laliberté plonge dans le magnifique univers de son fils, rempli de danse et de hip-hop.

Avec lumière et un côté foncièrement humaniste, le réalisateur montre pour les non-initiés à quoi ressemble une vie avec une personne comme Lucas, grâce à toutes les activités réalisées lors du tournage, telles que son spectacle de rap éblouissant aux Francofolies ou encore la course *TROIS, 2, 1, GO!* organisée à Montréal par le Regroupement

pour la Trisomie 21. « Ce sont des personnes tellement pures et authentiques, avec une unicité valide », souligne le réalisateur qui se consacre uniquement à l'art du documentaire.

« Lorsque Lucas a visionné le film, il a exprimé énormément de fierté et de gratitude! Il est super content d'avoir fait ce film avec moi et il en reste aujourd'hui très touché. Pour ma part, je suis en paix avec le projet et bien heureux du résultat. J'en ressors avec une motivation nouvelle pour pousser son potentiel encore plus loin et lui permettre de déployer ses ailes pour qu'il puisse vivre ses rêves au maximum », témoigne-t-il.

L'étincelle derrière ce projet repose sur une campagne de sensibilisation menée par la Société canadienne du syndrome de Down dans laquelle l'association réclame auprès de

CASCAPÉDIA-SAINT-JULES | Le cinéaste gaspésien Éli Laliberté propose sans doute avec *Lucas, une espèce humaine en voie de disparition*, son film le plus personnel et intime jamais réalisé en plus de 30 ans de carrière.

Véritable lettre d'amour pour son fils Lucas vivant avec la trisomie 21, son dernier documentaire offre une franche réflexion sur la valeur de la vie humaine. Depuis 2010 au Québec, cette anomalie génétique demeure la seule qui est dépistée systématiquement, ce qui amène plusieurs parents à prendre une décision



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE:
Accès à l'agréable, sans obstacle.

DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES:
Non à la discrimination et à l'exploitation.

INCLUSION:
Une Gaspésie et des Îles pour tous!

Le RAPHGÎ, c'est quatorze (14) associations qui œuvrent auprès des personnes handicapées et de leurs proches. Nous agissons ensemble pour la défense collective de leurs droits et la promotion de leurs intérêts sur le territoire.

Plus de détails au www.raphgi.org



Avec lumière et un côté foncièrement humaniste, le réalisateur montre pour les non-initiés à quoi ressemble une vie avec une personne comme son fils Lucas.

Photo: Offerte par Éli Laliberté

l'Union internationale pour la conservation de la nature que les personnes atteintes de la trisomie 21 soient placées sur la liste des espèces menacées par l'activité humaine. « Évidemment, tout ceci n'était qu'un coup d'éclat de leur part. L'idée était simplement de guider la population vers une prise de conscience collective quant aux tests systématiques. Dans certains pays, ces dépistages amènent à plus de 95 % des cas à des avortements, comme au Danemark », explique le cinéaste gaspésien, ajoutant que le titre du film s'inspire justement de cette démarche-là.

Un film qui refuse de donner des leçons

« Qui sommes-nous pour juger? Les couples qui choisissent de mettre un terme à ces grossesses-là agissent sans doute en fonction des connaissances qu'ils ont sur la qualité de vie des personnes vivant avec la trisomie 21. Même moi, je n'ai aucune idée de ce que j'aurais fait », explique Éli Laliberté, préférant plutôt exposer la richesse de leur vie que de moraliser les familles qui choisissent l'avortement.

Après tout, à ses yeux, cette question loin d'être binaire mérite une attention poussée puisque, présentement, cet enjeu reste un choix individuel et non de société. « Nous sommes nous-mêmes

handicapés face à la question puisque nous manquons cruellement de connaissances et de compréhension, comme si nous votions sur une chose si cruciale en toute ignorance de cause », ajoute celui qui est retourné sur les bancs d'école pour faire une maîtrise en études des pratiques psychosociales à l'Université du Québec à Rimouski.

C'est pourquoi du point de vue de la mise en scène, le réalisateur privilégie une approche plus ancrée dans celle du reportage, c'est-à-dire transparente, didactique et instructive. Ce type de réalisation demeure nécessaire à ses yeux pour bien communiquer tous ses questionnements sur le sujet, au risque peut-être de surcharger le spectateur d'informations et de débats éthiques.

Un contexte de production favorable

Éli Laliberté avoue que l'intérêt des bailleurs de fonds pour son projet reste curieux. Lorsqu'il a eu l'idée du film, il y a plus de 10 ans, presque personne n'était au rendez-vous pour le financer et le distribuer, puis tout d'un coup, des années plus tard, ça fonctionne. Peut-être qu'avec le temps, croit-il, les gens affichent une sensibilité plus forte à la différence, puis un besoin

de la laisser s'exprimer. « C'est mystérieux de comprendre ce qui intéresse les gens ou pas. Parfois en tant que cinéaste, on est convaincu que nous avons la meilleure idée du siècle et pourtant personne ne veut rien savoir; sinon, c'est l'inverse complètement! », indique-t-il, rieur.

Le cinéaste se réjouit aussi de la belle réception critique qui a suivi la sortie de *Lucas, une espèce humaine en voie de disparition* en novembre dernier, traduite par des apparitions télévisuelles et entrevues radiophoniques, ainsi qu'un accueil chaleureux de la communauté dans laquelle Lucas a grandi. « Étrangement, les gens manifestent souvent leur joie, leur optimisme et le sentiment positif qui se dégage du film, même s'ils disent que le sujet reste très lourd », commente Éli Laliberté.

Produit par Radio-Canada, *Lucas, une espèce humaine en voie de disparition* est accessible sur ICI TOU.TV, le service d'écoute en continu du diffuseur public. Une version du film allongée de 30 minutes est sur le point d'être finalisée. Celle-ci plongera plus encore dans le quotidien de Lucas afin de « le voir rayonner davantage ». Éli Laliberté soumettra ensuite le long métrage dans les festivals pour lui insuffler une seconde vie.



Un rêve devenu réalité pour Luan Larobina



JULIE CÔTÉ
JOURNALISTE

GASPÉ | Les finalistes du concours *Ma première place des Arts* ont beau avoir été déjà dévoilés à la mi-décembre, Luan Larobina n'en revient pas encore. À l'approche de ce grand événement, GRAFFICI a pu rejoindre la jeune artiste, en voyage à l'extérieur du pays.

« C'est tout plein de belles opportunités qui s'offrent à moi en même temps. Ce qui s'en vient, c'est très gros et j'ai déjà hâte! », expliquait-elle quelques jours avant le grand jour.

Fille d'un musicien argentin et d'une mère gaspésienne, Luan Larobina a baigné dans la musique depuis sa tendre enfance, mais c'est vers la fin du secondaire qu'elle a réalisé qu'elle pouvait faire de sa passion un métier.

« J'écrivais des petites chansonnettes et j'écoutais à ce moment-là beaucoup de musique québécoise; des artistes comme Safia Nolin et Louis-Jean Cormier m'ont vraiment inspirée. Ma technique en éducation spécialisée à moitié entamée, j'ai commencé à vivre d'autres choses, j'ai beaucoup voyagé et je n'avais plus l'appel de terminer mon diplôme. »

Aller à la rencontre d'inspirations

La pandémie passée, la jeune femme a commencé à travailler en restauration, et quelques mois plus tard, elle fait son entrée à l'École nationale de la chanson de Granby. « C'est vraiment là où je me suis dit que je pouvais vraiment faire ça, que c'est une carrière qui existe, je peux être réellement rémunérée pour faire de la musique! » Là-bas, elle a fait la rencontre d'Antoine Corriveau, qui a contribué à la réalisation de son plus récent succès, *J'ai déjà rêvé à toi l'été*.

« Ça a été l'un de mes formateurs les plus marquants, et je vais le garder dans mon cœur pour toujours », révèle la musicienne gaspésienne.

Parmi sa cohorte à Granby, on retrouve entre autres Sympa



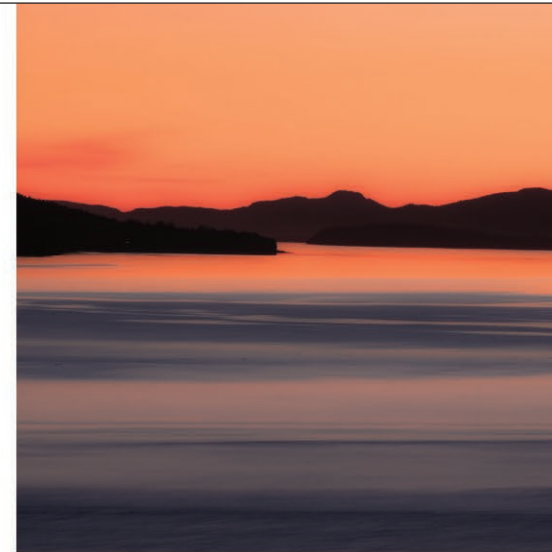
Luan Larobina était sur scène à Montréal le 25 janvier pour la finale du concours de chanson francophone *Ma première place des Arts*. Elle n'a pas remporté les grands honneurs, mais repart forte d'une expérience enrichissante.

Photo: Offerte par Ma première place des Arts, Michel Parent

La suite?

Avant même la finale du concours *Ma première place des Arts*, Luan Larobina avait déjà remporté quelques prix qui contribueront à son esprit créatif : le prix Escalé - La Tournée, qui lui permettra de se produire en spectacle à travers le Québec, et le prix SACEF qui lui permettra de se rendre à la maison du Québec à Saint-Malo pour faire une résidence de création là-bas.

« Le début de mon année 2024 sera déjà bien occupé, mais j'ai vraiment l'intention de travailler sur un EP qui sera lancé d'ici l'automne 2024, je l'espère », conclut Luan Larobina, très optimiste par rapport à la nouvelle année qui débute.



[ÈST]

ÉCO - CABINES

VOTRE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Glamping et
stations thermales
à Miguasha

réservez au :

WWW.EST-ECOCABINES.COM

